**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 33 (1969) **Heft:** 131-132

Buchbesprechung: Livres reçus : publications récentes

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# LIVRES REÇUS. PUBLICATIONS RÉCENTES

### — Ont paru récemment dans diverses collections :

Dans la collection Aula Magna, Ediciones Alcalá, Madrid, le nº 10, Juan M. Lope Blanch, El español de América, 1968, 150 p.; le nº 20, Antonio Quilís, Métrica española, 1969, 194 p. (4 parties : el verso, la estrofa, el poema, análisis métrico de un texto).

Dans la collection de Textes et d'Études, série Linguistique et de Critique littéraire, que publie la Società editrice il Mulino à Bologne, une *Fonologia generale e fonologia della lingua italiana*, de Žarko Muljačić, en un vol. relié de 595 pages, 1969. C'est une nouvelle édition d'un ouvrage du même auteur publié en langue croate.

#### - Nous avons reçu de Roumanie :

E. Vasiliu et Sanda Golopenția-Eretescu, Sintaxa transformațională a limbii române, Bucarest, 1969, 329 pages.

Maria Manoliu Manea, Sistema substitutelor din româna contemporană standard, Bucarest, 1968, 232 pages. (Résumé en français, p. 221 à 232.)

Cristina Isbășescu, El español en Cuba, observaciones fonéticas y fonológicas, Bucarest, 1968, 134 pages.

#### - Trois brochures intéresseront les spécialistes des dialectes belgo-romans :

Maurice Piron, Un poème wallon de 1718 pour un nouvel abbé de Saint-Laurent de Liège, extrait de Saint-Laurent de Liège, église, abbaye et hôpital. Mille ans d'histoire, par Rita Lejeune, Liège, Soledi, 1968, p. 179 à 186 (26 × 30 cm). C'est l'édition d'une paskèye ou « wallonnade » rimée, composée à l'occasion de la consécration d'un nouvel abbé. Cette paskèye cléricale est l'une des plus anciennes du genre et non des moindres si l'on en juge par son ampleur (224 vers) et par sa qualité.

Willy BAL, Le parler wallon de Charleroi, extrait de Caroloregium Valde Concelebratur, Bilan de trois siècles d'histoire locale..., Charleroi, 1966, p. 221 à 228 (25 × 33 cm). Éléments d'une description phonologique du parler d'aujourd'hui et bref aperçu de l'évolution des sons depuis le latin.

Académie royale de Langue et de Littérature françaises, Réception de M. Willy Bal. Disconrs de MM. J. Hanse et W. Bal. Bruxelles, 1969, 32 pages. La réponse de M. Willy Bal contient l'éloge du bon auteur wallon, Joseph Calozet.

- La publication des atlas linguistique prend un rythme rapide. Voici ceux qui sont parus au cours de l'année écoulée ou que nous avons reçus récemment :
- a) en France dans la collection des Atlas linguistiques de la France par régions, publiée par le Centre national de la recherche scientifique.

Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace, par Ernest Beyer et Raymond Matzen, volume I: L'homme — Der Mensch. Paris, 1969. C'est en 349 cartes, fort bien calligraphiées, les premiers résultats des enquêtes que M. Beyer a menées à bien en cinq ans, de 1948 à 1953, dans 214 localités du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle. Cet atlas s'adresse d'abord aux germanistes, mais les romanistes y prendront des leçons de méthode, tandis que les phonéticiens seront intéressés par l'évolution des sons, de village à village, dans ces parlers aux patois bien vivants.

Atlas linguistique et ethnographique de la Champagne et de la Brie, par Henri BOURCELOT, volume II, Les plantes domestiques, Cartes 319 à 701 + 10 pages de dessins, Paris, 1969. J'ai présenté le 1er volume de cet atlas dans le fascicule précédent de notre Revue (p. 173 et 174). Ce nouveau volume, plus riche encore pour les romanistes, mériterait un long compte rendu.

Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais, volume IV, Exposé méthodologique et Tables, par Pierre Gardette, Paris, 1968, 1 vol. de 186 pages. On en trouvera plus loin un compte rendu.

b) en Russie, la 2º partie du volume I de l'Atlas linguistique moldave, que M. Udler nous présentait dans notre Revue en 1966 (tome XXX, p. 134-143). Depuis cette date un premier volume est paru en 1968, c'était la 1º partie du vol. I (voyez RLiR XXXII, p. 381). Nous avons reçu récemment la 2º partie de ce vol. I. Elle comprend des cartes phonétiques par R. Udler et des cartes morphologiques par V. Melnik.

c) en Roumanie, deux atlas viennent de paraître.

D'abord le 6e volume de l'Atlasul Linguistic Român. Série nouvelle, publiée sous la direction d'Émil Petrovici et dont le rédacteur principal est Ian Patrut (Éditions de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie, 1969). Ce volume contient les cartes 1571 à 1850, qui toutes se rapportent à la morphologie.

Et le 1er volume de l'atlas de Maramureş dans la nouvelle entreprise de l'Atlas de la Roumanie par régions (Atlasul linguistic Român pe regiuni, Maramureş, vol. 1, 1969, Editura Academiei Republicii Socialiste România). 7 nouveaux atlas sont ainsi en préparation. Le 1er volume de celui de l'Olténie est paru en 1967 (voir RLiR XXXI, 436). Celui que voici concerne la plus petite province, celle de Maramureş. 20 localités ont été enquêtées par une équipe de trois spécialistes, qui sont aussi les auteurs du volume : Petru Neiescu, Grigore Rusu, Ionel Stan. Les 243 cartes se rapportent au corps humain et à la famille. L'ouvrage est dédié à la mémoire d'Émil Petrovici.

#### - REVUES.

Via Domitia, XIV, Toulouse, 1968, 84 pages. Ce fascicule se compose essentiellement de trois articles: Jacques Allières, La désinence -k de la 1<sup>re</sup> pers. du prétérit à Ourde (Hautes-Pyrénées), p. 5 à 14. Le village d'Ourde présente un trait morphologique non relevé jusqu'ici: au prétérit le morphème -k sert de marque non seulement à la 3<sup>e</sup> pers. mais aussi à la 1<sup>re</sup> (jo que cantèc, comme eth que cantèc). — J. L. Fossat, Particularités du français parlé en Moyenne Chalosse, p. 15 à 40. Étude du français dialectal d'un groupe de villages gascons. — Jacques Boisgontier, Contribution à l'étude du lexique maritime de la Gascogne (Bassin d'Arcachon), p. 41 à 84. Presque personne en France ne s'occupe du vocabulaire maritime, et l'importante enquête faite sur la côte de l'Atlantique par

Geneviève Massignon n'a pas encore trouvé d'éditeur préparé à cette tàche. Je souhaite que M Boisgontier persévère dans la voie où il vient de s'engager si heureusement.

Saluons la naissance d'une nouvelle revue : Romanica, publiée par l'Institut de Philologie de La Plata. Son directeur est Demetrio Gazdaru. Le 1er fascicule, qui porte la date de 1968, réunit des articles de Jorge Díaz Vélez, N. G. B. de Fernández Pereiro, D. Gazdaru, E. Lozovan, Bruno Mígliorini, J. O. Prenz, C. E. Quiroga Salcedo.

Du Bolletino dell'Atlante linguistico mediterraneo vient de paraître un fascicule double, nºs 8 et 9, 287 pages (Olschki, Florence, 1969), qui contient les Actes du 2e congrès de l'ALM. Les plus importantes de ces vingt-deux communications traitent des affinités linguistiques en Méditerranée. Le francoprovençaliste a noté une brève étude de C. Battisti, p. 39-41, sur le grec cottos dont dérive peut-être un nom francoprovençal et bien lyonnais de la nuque, le cotivet (ALLy, carte 1990).

Le Bolletino della Carta dei Dialetti italiani a réservé la plus grande partie de son 3º fascicule (Bari, 1968, 279 pages) à trois bibliographies dialectales, l'une du Trentin (T. Bertoldi, p. 33-77), la deuxième de l'Emilie et de la Romagne (G. C. Vincenzi, p. 79-130), la troisième de la Calabre (M. V. Li Gotti, p. 131-268). Ce n'est qu'un début : les autres provinces de l'Italie auront, à leur tour, une bibliographie.

P. GARDETTE.

Cahiers de Lexicologie, publiés par B. Quémada, nº 12, 1968, I, Paris, Didier-Larousse.

Il n'est peut-être pas trop tard pour inviter nos lecteurs à prendre connaissance de ce numéro des Cahiers de Lexicologie. La densité et la variété des articles méritent d'attirer leur attention.

Delphine Perret, Termes d'adresse et injures. A propos d'un dictionnaire des injures. « Nous proposons une première approche du problème des vocatifs en français et de l'injure comme mode d'adresse vocative. Ces hypothèses générales pourront servir de point de départ à des descriptions ultérieures plus précises. » (P. 3-14.)

R. LINDEKENS, Essai de description d'un espace sémantique. Résultats d'une enquête sur la notion et la représentation graphique de « Visa ». « Nous constatons que « Visa » n'est pas un signe univoque [ce qui semblerait à première vue]. C'est un synthème équivoque dont l'espace sémantique est complexe. » (P. 15-36)

Alain Rey, Un champ préfixal : les mots français en anti-. « La structure sémique du champ préfixal de anti- est complexe. Les fonctions du préfixe peuvent se superposer en discours, selon une hiérarchie (système « oppositionnel » dominant). Le caractère commun de ces fonctions est un paradigme à deux ou trois termes, avec une « opposition » entre les termes extrêmes. On peut y retrouver, selon la logique classique, l'opposition de contrariété (communiste vs anticommuniste) symétrique ou asymétrique, et l'opposition de contradiction, dont il vient d'être question. La démotivation de para- et les limitations fonctionnelles de contre donnent à anti-, dans les valeurs qu'il présente, un statut dominant. Celui-ci est manifeste en discours par le développement intense de ce champ préfixal, malgré sa polyvalence. » (P. 37-57.)

A. VITEK, Grammar and lexicon: the word class of adverbs in Russian lexicons. L'auteur souligne les insuffisances des lexiques et propose des solutions: « Hopefully, the present

article points out some of the shortcomings which can be so corrected, and also, it may perhaps stimulate further discussion of the signifiance of grammar data in lexicological presentation of lexical items. » (P. 59-69.)

P VAN BUREN, *Preliminary aspects of mechanisation in lexis*. Article très technique dont la première partie a paru dans le précédent cahier. (P. 71-84.)

Pierre Guiraud, Chronique de l'argot. Étude de deux mots : le verbe pier et le mot argot. « Pier c'est 'siffler c'est 'boire' ». Le problème du mot argot a été étudié par l'auteur dans son petit livre l'Étymologie. Il reprend et développe ici l'hypothèse selon laquelle argot remplace truche Or truche appartient à un vaste champ onomatopéique d'où il tire l'idée de « coup » au sens de « tour de main », « ouvrage », « subtilité du métier. » (P. 85-91)

László Benkö, Image littéraire et lexicographie. « En résumant les idées exposées, on peut constater que : 1. L'image littéraire est un syntagme (nommé syntagme poétique) composé de membres (monorêmes) qui appartiennent à des plans différents de la réalité objective (c'est-à-dire à des domaines linguistiques différents). C'est pourquoi une syntagmatisation conventionnelle de tels monorêmes n'est possible qu'avec l'aide de l'imagination. Le syntagme poétique a toujours le caractère de la parole en lui-même. C'est pourquoi le dictionnaire d'auteur est un moyen convenable pour rechercher les syntagmes poétiques. 2. L'image ou le syntagme poétique ne différent du syntagme simple qu'en degré et non en qualité. 3. Du point de vue lexicographique la catégorie de transition entre les syntagmes poétiques et simples doit être distinguée comme troisième type. » (P. 93-102.)

Pierre Guiraud, Inventaire des mots français d'origine dialectale. Liste alphabétique de 1200 mots pour lesquels sont indiqués 1. la date de l'emprunt. 2. le dialecte d'origine. 3. l'étymologie. 4. des informations sémantiques et stylistiques. (Termes techniques peu connus précisés — mots connus dont le sens dialectal primitif est donné — Voies d'emprunt : termes maritimes, littéraires, archéologiques, géologiques, etc.). (P. 103-123.)

Jean Bourguignon.

#### COMPTES RENDUS.

M. Gonon, La vie quotidienne en Lyonnais d'après les testaments (XIVe-XVIe siècles), Paris, Les Belles-Lettres, 1969, un vol. in-80, 580 p.

M<sup>1</sup>le Gonon s'est depuis longtemps spécialisée dans l'étude des testaments médiévaux. Ceux du Forez l'ont d'abord retenue, et elle en a tiré quantité de renseignements concernant les institutions civiles et religieuses, les activités agricoles et artisanales, le commerce, la vie familiale, etc. C'est ainsi qu'après avoir publié en 1952 un recueil de Testaments foréziens de 1305 à 1316, elle a donné d'après ces textes une série d'études sur Le cadre de la vie en Forez au moyen âge (in « Bulletin de la Diana », 1953-54), Les institutions et la société en Forez au XIVe siècle (Paris, Klincksieck, 1960), La vie familiale en Forez et son vocabulaire au XIVe siècle (Paris, Les Belles-Lettres, 1961), La vie religieuse en Forez au XIVe siècle (ALMA, Bulletin Du Cange, Bruxelles, 1962).

Élargissant le domaine de ses enquêtes, Mlle G. s'est tournée vers Lyon, et le résultat de ses recherches vient de paraître dans un gros ouvrage sur La vie quotidienne en Lyon-

nais du XIVe au XVIe siècle. M<sup>lle</sup> G. a pour cela étudié 4 316 testaments s'échelonnant de 1301 à 1545, et qui sont réunis en 40 registres conservés aux Archives du Rhône, fonds de l'Officialité. Son travail se divise en trois grandes parties :

La première, qui examine l'aspect « féodal » de la vie de tous les jours, intéressera surtout les historiens et les juristes. Il y est traité en effet des droits (taille, dîme, mainmorte), des biens (alleux, fiefs, fonds censitaires, tâches, locations), des personnes dans la famille (dots, place des bâtards) et dans la société (legs à l'archevêque comte de Lyon, au seigneur, au châtelain), de quelques aspects particuliers de Lyon (confréries, relations commerciales, guerres). Malheureusement, comme le constate l'auteur avec regret, « les testaments sont décevants »; ils apportent bien quelques éclaircissements sur des points de détail, mais laissent dans le vague beaucoup trop de choses. L'organisation de la société, vue à travers ces documents, « semble confuse »; le droit même qui la régit n'est guère précis, apparaissant comme « un mélange de coutumes locales et de survivances du droit romain ». C'est que, écrit Mlle G., « une source unique, fût-elle massive, ne donne jamais qu'une image fragmentaire et incertaine de la réalité ». Mieux vaudraient des textes plus variés, même s'ils étaient moins nombreux.

La deuxième partie, par contre, est beaucoup plus riche de précisions. Elle concerne « la vie et la langue » et réjouira tout particulièrement les linguistes. Les textes étudiés sont en effet écrits en latin de basse époque, mais pour la plupart farcis de mots francoprovençaux, comme aussi de mots dialectaux latinisés : quand le latin ne se présentait pas immédiatement sous la plume du scribe, celui-ci se contentait d'habiller à l'antique le mot dialectal (granionus, par ex. = grangeon, pour « petite grange »; buffetum = buffet). Autre procédé : si le rédacteur hésitait entre le mot latin et le mot vulgaire, il donnait les deux, qui se précisaient l'un par l'autre (aula dicta la sala; coopertura seu li talapens domus; etc.). Nous sommes ainsi renseignés sur quantité de mots relatifs à la famille; la maison et ses dépendances; le mobilier, la literie, le linge; les ustensiles de cuisine; les outils; les vêtements, étoffes, fourrures, bijoux; les armes; la nourriture; les productions agricoles ; les mesures. On peut résumer ainsi l'intérêt de cette partie du livre : d'une part, acquisition de mots non encore répertoriés; d'autre part, grâce à de nombreux exemples de termes donnés comme synonymes, constatation que le dialecte n'était pas une langue fixée et bien arrêtée, mais qu'il était ouvert à toutes les influences, et que Lyon était un creuset privilégié pour un tel brassage.

Quant à la troisième partie, qui est la plus volumineuse, puisqu'elle va de la p. 125 à la p. 496, elle reproduit les 2 355 passages qui, dans les testaments étudiés, présentent les termes dialectaux qui ont été commentés dans les deux premières parties. C'est la un recueil de textes qui non seulement rend faciles toutes les vérifications, mais nous permet de découvrir ce que M<sup>11e</sup> G. appelle « le côté attachant » des testaments, car dans les testateurs, à travers leurs occupations, leurs soucis et l'ambiance de leur époque, « ce sont des hommes que nous retrouvons, et qui nous semblent bien peu différents de nous ».

Le livre se termine par un « index des noms propres en langue vulgaire » et par un très important « glossaire », qui, dans ses 2 525 articles, donne, avec leur traduction et leurs références aux textes de la troisième partie, tous les mots franco-provençaux que contiennent ces textes et toutes les latinisations de mots dialectaux.

L'érudition de l'auteur, sa longue familiarité avec les textes foréziens et lyonnais de la

fin du moyen âge, sa minutie dans l'examen et l'explication des mots garantissent la valeur de l'œuvre. Le livre de M<sup>Ile</sup> G. est un instrument de travail que doivent désormais connaître tous ceux qui s'intéressent au franco-provençal et au latin de basse époque.

L.-F. FLUTRE.

Marie-Thérèse MORLET, Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VIe au XIIe siècle; 1re partie: les noms issus du germanique continental et les créations gallogermaniques, Paris, Centre national de la Recherche scientifique, 1968, un vol. in-4°, 237 p.

Mlle Morlet a fait de l'anthroponymie son domaine d'études. En 1967, elle publiait une thèse consacrée aux Noms de personne en Haute-Picardie aux XIIIe, XIVe et XVe siècles, et j'en ai rendu compte dans le dernier fascicule de cette Revue (janvier-juin 1969, p. 202-19). S'attaquant ensuite aux noms de personne germaniques, elle a fait paraître en 1968 le premier tome d'une vaste enquête sur les Noms de personne en Gaule du VIe au XIIe siècle. C'est cet ouvrage que je vais examiner.

L'auteur part de ce fait que si, après la conquête romaine, l'usage des noms de personne d'origine latine s'était substitué en Gaule à celui des noms celtiques, ce sont les noms propres en usage essentiellement chez les Francs qui, après la conquête par les Germains, ont pris à leur tour la prédominance. Leur popularité n'ayant fait que grandir à partir du vie siècle, on peut dire qu'au ixe la presque totalité des familles gallo-romaines portaient des noms d'origine germanique.

Pour faire l'inventaire de ces noms, ou tout au moins du plus grand nombre possible d'entre eux, M<sup>11e</sup> M. a dépouillé une centaine de recueils de documents remontant à la période considérée, en particulier des polyptyques, des nécrologes, des obituaires, des cartulaires (elle en donne la liste p. 9-10). Elle a ainsi recueilli environ 8 500 noms différents, qui, avec leurs variantes, présentent quelque 20 000 formes; et toutes ces formes elle les a classées suivant la diversité de leurs éléments composants et s'est efforcée d'en donner l'explication. Le livre comporte 560 articles rangés d'après l'ordre alphabétique des éléments initiaux: ab(b)-, abac-, abar-, ad-, adal-, adan-, adar-, af-, etc. En tête de chacun de ces articles, quelques lignes essaient d'identifier l'élément en question (origine et sens); puis viennent les noms eux-mêmes avec leurs références aux documents étudiés: mots composés, avec toutes leurs variantes et l'indication de la provenance du second élément; formes hypocoristiques; éventuellement hybrides germanolatins.

Grâce à une typographie judicieusement étudiée, les différents paragraphes de chaque article et les différentes catégories de noms de chaque paragraphe ressortent nettement, ce qui facilite la consultation de ces longues listes; et ce n'est pas un mince mérite que d'avoir réussi à aérer suffisamment cet énorme répertoire de noms et de références, et à ne pas rebuter l'œil.

N'étant pas expert en philologie germanique, je ne dirai rien du classement des mots ni des indications étymologiques données en tête de chaque article. M¹le M. s'est entourée de nombreux répondants et s'appuie sur les travaux de Bach, Cipriani, Förstemann, Gamillscheg, Longnon, Schatz, etc. (en voir la liste p. 10 et 11). Je constate simplement que, dans plus de la moitié des cas, l'origine et le sens des éléments formateurs des noms

restent ignorés ou tout à fait incertains. Que de fois reviennent les formules : « doit se rattacher à...; représente probablement...; doit pouvoir être rapproché de...; a peut être été tiré de ...; on pourrait penser à... », etc.!

Laissant aux germanistes le soin de discuter ce genre de problèmes, ce que je signalerai plutôt ici c'est l'abondante catégorie de noms hybrides, dans la composition desquels entrent des éléments latins à côté d'éléments germaniques. Mlle M. souligne, p. 8, que sur ce point elle améliore l'ouvrage de Förstemann, en fournissant de ces mots un répertoire plus abondant et plus systématique, et en précisant dans nombre de cas la provenance et le sens des éléments non germaniques. Je l'accorde volontiers; mais alors pourquoi n'avoir pas dressé à la fin du livre un index de tous ces éléments, qui demeurent très dispersés et absolument perdus dans le corps de l'ouvrage? thèmes initiaux comme amat- (de amatus), ambr- (de Ambrosius), avit- (de Avitus), divi- (de divinus), domin- et domn- (de dominus), don- (de Donatus), etc.; et aussi terminaisons comme -ana, -antia, -anus, -arius, -aurus, -entius, -ivus, -onus, etc.?

Et pourquoi n'avoir pas donné non plus une liste des termes formant le deuxième élément des composés? Le seul index du volume, intitulé « Index des éléments onomastiques employés dans la formation des noms de personne », porte un titre trompeur : les « éléments onomastiques » qui y sont indiqués ne sont que les éléments initiaux ; ils reprennent les thèmes placés en tête de chaque article. Mais les autres éléments, les éléments finaux, n'y figurent pas. Ils sont pourtant aussi nombreux, et il aurait été intéressant et utile d'en dresser une liste : baldus, -berga, -berta, -burgis, -fridus, -funsus, etc., avec l'indication des noms où on les rencontre.

Il v a donc là deux lacunes qu'il aurait été facile de combler. Une troisième est encore plus regrettable : c'est l'absence d'un index alphabétique de tous les noms étudiés. Ces noms se p ésentent en effet dans le plus grand désordre; entendons-nous : ils sont groupés suivant leur référence à un élément initial donné, classès par rapport aux autres noms de la même catégorie, mais cela n'entraîne pas à beauc up près un classement alphabétique: et personne par exemple ne songera à aller chercher sous l'élément ALAH- un nom comme Electeus qui en est dérivé (pour \*Alachteus), ni Ezio sous ADAL-, ni Puoba sous BOB-, ni Flodo sous HLUD-, etc. Et cette lacune est d'autant plus grave que très souvent renvoi est fait d'un nom à un autre, et qu'on est bien embarrassé pour trouver cet autre nom. Un exemple entre des centaines : p. 14, sous AD, il est question du nom Adadramnus. L'auteur déclare : « Ce nom résulte probablement de la mécoupure de noms tels que Aldramnus ». Je me reporte à Aldramnus, que je trouve assez difficilement sous ALD-, entre vingt autres, dans la première colonne de la p. 31, et je lis : « pour -ramnus, voir ci-dessus Adramnus». Nouvelle nécessité de tourner les pages pour aller à la recherche de Adramnus, perdu entre 43 mots du même type, et que je découvre enfin sous AD- p. 14, col. 2, entre Adamarus, Admundus, Adradus d'une part, et Adericus Adrudis, Adesinda de l'autre. Il faut ainsi très souvent lire des colonnes entières de noms avant de trouver celui qu'on cherche. Un index alphabétique rendrait cette recherche incontestablement plus facile. Sans doute cet index serait presque aussi gros que l'ouvrage. étant donné qu'il en reprendrait tous les noms dans un autre ordre ; mais Mlle M. nous a montré qu'elle ne reculait pas devant une difficulté de ce genre, puisque dans son livre sur l'anthroponymie picarde elle a placé, à la suite de 231 pages de texte, un double index de 10 000 noms occupant 236 pages. De plus, comme il y a une moyenne de

100 noms par page (en 2 colonnes), il aurait fallu, pour faciliter les renvois, numéroter ces noms ou tout au moins les lignes.

Le chapitre des critiques étant ainsi ouvert, j'ai encore bon nombre de remarques à y faire figurer. Je passe rapidement sur les broutilles : fautes d'impression, d'accord ou de langue (p. 13 « avec le sens d'hardi »; p. 15 « les noms en al- représente... »; p. 20 « les noms que nous avons relevé »; p. 31 « quelques noms hybriques »; p. 36 « la finale a été emprunté à... »; p. 44 « cotte de maille »; p. 151 « syncope produit par... »; p. 152 « bien que la dentale ne s'est amuïe que...; p. 39 hai pour haï; p. 45, 74, 78,... du pour dû; etc.); emploi aberrant de la ponctuation, surtout des virgules, qui apparaissent où elles n'ont que faire et manquent là où on les attendrait (d'où hésitation dans la lecture de nombreuses phrases), etc. Plus gênants sont les passages embarrassés, à la construction incorrecte, aux termes impropres, qui obligent à s'interroger sur le sens de certaines phrases. Ainsi dans la préface, qui occupe les p. 7 et 8, et qui n'est en réalité que le résumé du chap. IV de l'Appendice placé par A. Longnon à la fin de son introduction à l'édition du Polyptyque d'Irminon (t. I, p. 254-274). Cette préface annonce que « les noms de personne d'origine germanique se présentent sous trois formes »; mais de ces trois formes deux seulement sont indiquées : 1º « les composés », 2º « les hypoocristiques»; on cherche la troisième. Longnon nous permet de savoir qu'il s'agit des « noms hybrides ». Ils sont bien mentionnés, mais sans être détachés de la catégorie qu<sup>1</sup> précède, dont ils semblent faire partie. Et puis nous tombons sur des phrases comme celle-ci : « Les composés étaient formés de deux éléments, dont le second élément est un substantif, un adjectif, un thème verbal dont le premier terme devait être le déterminatif du second ». Cette formulation lourde et embarrassée ne peut signifier que ; « le second élèment des composés est un élément à deux termes dont le premier est le déterminatif du second ». C'est certainement inexact, et M<sup>11</sup>e M. a dû vouloir dire autre chose. Longnon, p. 262, nous dit ce qu'il faut comprendre : « Les noms germaniques de personne sont composés de deux éléments, dont le premier est toujours le déterminatif du second ». Que Mlle M. n'a-t-elle repris cette phrase, si simple et si claire!

Un peu plus loin, autre embarras. « Les noms germaniques ont été souvent séparés (comprenons : « coupés, décomposés en plusieurs éléments ») arbitrairement : la population gallo-franque attribua au premier composant la consonne initiale du second terme ou la consonne initiale du deuxième élément au premier terme ». C'est du charabia, qui repose sur une tautologie : la deuxième partie de la phrase, a partir de ou, ayant exactement le même sens que la première. Je suppose que Mile M. a voulu dire : « (ces mécoupures de mots) ont annexé au premier terme la consonne initiale du second, ou au second la consonne finale du premièr ». On voit à quelle gymnastique d'esprit il faut se livrer pour rétablir une phrase correcte et essayer de comprendre.

Je noterai encore:

- P. 14 b. « Adwala. Cet élément peut se rattacher au v. h. a. walah ». C'est mal dit : adwala est un composé, et non un « élément ». C'est -wala seul qui est un « élément ».
- P. 15<sup>a</sup>. Adasmundus. Pour l'élément final -mundus il aurait été bon de renvoyer à Admundus, p. 14<sup>b</sup>, où l'origine en est indiquée.
- P. 15 b. Addalgaldus: « galdus est une variante de gildus, geldus; cf. supra Aalzeldis ». C'est donc aussi une variante de geldis, qui est la forme expliquée, non pas d'ailleurs sous Aal-geldis, mais sous Aad-geldis.

- P. 16a. Dans Adaliardis pour \*Adal-gardis, il n'y a pas « syncope du g » du got. gards, v. h. a. gart; mais palatalisation de ce g maintenu sous forme de la spirante palatale yod. Même remarque pour Ad-ierius p. 14a, où le g de \*garwa passé à \*-garius > -ierius ne s'est pas « amuï ».
- P. 20 a. « ADAN-, ATAN- est un élargissement de \*atha > ada ». Que représente cet élément \*atha (origine et sens)?
- P. 30 a. Dans Alfrisa, «-risa doit représenter une variante de rica; cf. Schönfeld qui donne Risiulsus = Riciulsus ». Fausse assimilation, car rica n'est pas ricia, et k devant a ne peut aboutir à s.
- P. 31 a. Dans Alderemus, « -remus représente probablement une variante de -rimus, qui se rattache peut-être au v. francique hrim, v. h. a. rim frimas ». Mais dans ce cas le i de hrim étant long, comme le montre le dérivé français frimas, n'a pu s'affaiblir en e; cf. plus haut p. 29 ce qui a été dit de Alfrec, dont la finale ne peut, pour la même raison, venir de  $r\bar{\imath}k$ .
- P. 54 b sous *Bernegradus*: « le deuxième terme de ce composé -*gradus* est dû... ». Comprendre: « -*gradus*, deuxième terme de ce composé, est dû... ».
- P. 63 b sous DAG- : « le g devant i s'est amuï et a fait place à une nouvelle diphtongue ai ». Ex. Daibertus pour Dagibertus. Pourquoi « nouvelle » ? y en avait-il une auparavant ?
- P. 74 b. « Les deux noms suivants sont probablement des noms gallo-francs dus (sic) par une coupure arbitraire de composés germaniques »; p. 81 a « créations dues par mécoupure ». Emploi surprenant de par après le participe  $d\hat{u}$ .
- P. 84 b. « Le thème secondaire *Emen*, *Emin* provient vraisemblablement des hypocoristiques de mots composés avec l'élément onomastique *Ermino* avec assimilation mn > mm». Non seulement la répétition de avec est très maladroite (et combien il y a de répétitions de ce genre! Ainsi p. 162 « cet élément relevé seulement dans un seul composé... pourrait soit se rattacher à... ou pourrait avoir été emprunté... »), et *Ermino* ne peut être appelé « élément » onomastique, mais qu'est devenu l'r de Erm(i)n dans le passage à Emen, Emin?
- P. 89 b. « frad- se rattache au got. frathi, pensée, frathjan, prétérit, froth, frothum, penser ». Phrase incompréhensible sous cette présentation. Il faut lire, je présume : « frathi, pensée, frathjan penser (au prétérit froth, frothum) ».
- P. 120, 214, 219, 220, 227, etc. « Cet élément résulte de la coupure arbitraire de noms dont le deuxième terme commençait par *une dentale tels que* Hagindius, Hagintradis ». Il aurait été plus correct d'écrire : « ... de la mécoupure de noms tels que Hagindius, Hagintradis, dont le deuxième terme... ».
- P. 151ª sous CALD-. « Devant *l* et nasale, *o* apparaît à la place de *a*. Ex. *Cold-oinus*, *Cold-ini*», en face d'ailleurs de *Cald-o-lena*. La nasale est bien loin de *a* pour pouvoir agir sur lui; et pourquoi n'a-t-elle pas agi dans *Caldolena*?

Je pourrais ajouter encore d'autres remarques du même genre; mais, pour faire bref, je passe tout de suite à une catégorie de fautes qui sont hautement préjudiciables à un travail comme celui que nous examinons. Ce répertoire de noms et de références est en effet destiné à des philologues et à des historiens qui s'y reporteront pour n'avoir pas à recourir à de longues et difficiles prospections dans des dizaines de textes plus ou moins compacts. Ils sont donc en droit de s'attendre à des renseignements sûrs, à des noms

correctement transcrits, à des références exactes. Or une vérification effectuée pour la lettre A et portant sur les emprunts au *Polyptyque d'Irminon* m'a révélé de très nombreuses erreurs, dont voici la liste :

P. 14 b. « Adricus, Pol. Irm., XXIII, 92 », pour XXII, 92; — p. 15 a. « Adleverta XII, 128 », pour XII, 28; — p. 16 a « Adalcarius VII, 33 », pour VII, 32; — « Adalgildis II, 7 », pour II, 6; — « Adalgisa IX, 96 », pour IX, 196; — p. 16 b « Adelaidis XXIV, 102 », pour XXIV, 112; — p. 18ª « Adalteia XXII, 6 », pour XXII, 67; — p. 19ª « Adalia II, 117 », pour II, 17; — p. 20ª « Adelivia », pour Adeliva; — p. 20 % Adrisina », pour Adrisma; — p. 21 b « Agrannus IX, 194 », pour Agramnus (même forme que sous IX, 21, qui précède); — p. 22 a « Actaudis », pour Actrudis; — « Aiul XXIV, 21 », plutôt V, 100 (XXIV, 21 donne Aius, cas sujet); — p. 22 b « Agedildis IX, 16 »; la référence IX, 16 non seulement est inexacte, mais ce nom n'existe pas dans Pol. Irm.; - p. 23 b « Aclemarus IX, 23 », pour IX, 33; - p. 24 a « Agloldus XIV, 171 », pour XIV, 71; - p. 24 b « Ainbaldus IX, 32 », pour IX, 132; - « Agamfreda », pour Aganfreda; — p. 25ª « Agena III, 51 », pour II, 51; — p. 25b « Agannus IX, 15 », pour Aganus; — p. 26 a « Agledramma XIX, 22 », pour Agledramna; — p. 26 b « Aitildis II, 15 », pour II, 5; — « Aittulfus V, 13 », pour Aitulfus; — « Aitla II, 187 », pour II, 18; — p. 28a « Allo II, 121 », pour II, 21; — p. 28b « Alghildis XXII, 27 », pour Algildis; — p. 29 h « Alpaidis XXIV, 30 », pour XXIV, 112; — p. 30 a « Altberga XIV, 10 », pour XIX, 10; — p. 30 b « Altberta IX, 127 », pour Alberta; — p. 31 b « Aldisma II, 24 », pour IX, 89 ou XXIV, 28; - p. 35 b « Andefredus XXI, 26 », pour Andefridus; - p. 39 a « Ansgundis IX, 84 », pour IX, 184; - « Ansaia XVIII, 4 », nom qui n'existe pas dans Pol. Irm.; voir Pol. Reims ou autre; — p. 40 b « Aregarius XII », pour XII, 2; — p. 41 a « Arnefridus XXIV, 125 », pour Arnefredus; — « Arentrudis XXII, 40 », nom qui ne se trouve pas dans Pol. Irm.; voir un autre polyptyque; — « Arnolda XXI, 7 », pour XXI, 8; — « Ernoldus II, 2 », pour III, 2; — « Ernaldus (add. x1° s.) V, 15 »; inexact : Ernaldus figure dans le corps du polyptyque sous V, 15; quant à Ernaldus (add. XIe s.) il a pour référence V, 98; — « Arnulfus I, 7 », pour II, 7; — « Arna XXII, 8 », pour Arina; — p. 42 a pour « Erchaharius XXIV, 183 » et « Erchaarius IX, 90 » les références sont à intervertir; — p. 43 ª « Otbolda VII, 81 », pour Otbalda; — « Otbaldus IX, 187 » n'existe pas dans Pol. Irm.; on n'y trouve que Autbaldus, mentionné plus haut avec cette référence; — p. 44ª « Autildis II, 72 », pour Authildis; — p. 44 h « Audomarus XIII, 8 », pour XIII, 108; — « Autrada XXIV, 39 », pour Autdrada; - p. 45 a « Autoinus XII, 29 », pour XIII, 29; - p. 45 b « Oda XV 96 », ajouter (add. XIe s.); — « Audelberta XX, 15 », pour Audelbertus; — p. 46 b « Osgarius Pol. II, 3 », exactement : Pol. Irm. III, 3 ; — p. 47 a « Hostoldus I, 14 », pour XXI, 1; - p. 47 b « Ostreharius XXIV, 16 », pour XXIV, 146; - « Ostrehildis XXIV, 69 », pour XXIV, 169; — p. 48 b « Avrildis XX, 7 », pour XX, 6.

55 erreurs pour la seule lettre A du Pol. Irm., c'est-à-dire une erreur par groupe de 14 noms, c'est beaucoup; c'est trop; alors qu'il aurait été si facile de vérifier toutes les références, puisque l'édition Longnon possède une table alphabétique remarquablement complète et exacte de tous les noms que présente le Polyptyque. A quel nombre d'erreurs ne risque-t-on pas d'arriver si l'on vérifie pour toutes les lettres toutes les références des 97 recueils de documents utilisés!

Je n'insiste pas. Nous retrouvons dans ce livre sur les noms germaniques exactement

les mêmes fautes que dans le livre sur les noms picards. J'en suis navré, car l'ardeur au travail et la curiosité d'esprit de M<sup>1</sup>le M. mériteraient d'aboutir à des publications mieux aû point. Je la supplie donc de tenir compte des observations que deux fois de suite j'ai été amené à lui présenter. Si elle veut que ses ouvrages reçoivent l'approbation des érudits, il lui faut réformer sa méthode de travail, s'imposer une discipline plus rigoureuse, réfléchir davantage sur chaque point, soigner la rédaction et la présentation de ses phrases, corriger ses épreuves avec une minutie beaucoup plus grande; en un mot ne pas être trop vite satisfaite et ne pas publier avec précipitation. Elle est en train de préparer la suite de son ouvrage, le tome II, qui sera consacré aux noms gréco-latins. Je souhaite qu'il se présente de façon plus correcte et plus exacte; ce serait pour moi, j'en assure M<sup>1</sup>le M., une véritable satisfaction que de pouvoir en donner un compte rendu sans réticences.

L.-F. FLUTRE.

Serta Romanica, Festchrift für Gerhard Rohlfs zum 75. Geburtstag. Im Einvernehmen mit W. Theodor Elwert und Heinrich Lausberg herausgegeben von Rudolf Baehr und Kurt Wais. Tübingen, Niemeyer, 1968, VIII + 330 pages.

Mario Wandruszka, Instrumentale Strukturen der romanischen Sprachen, p. 1. Cas des participes passés en -ata : giornata, journée en face de giorno, jour ; la série n'est d'ailleurs pas complète puisqu'à soirée, matinée ne correspond qu'un nuitée inusité, et qu'à jour, journée, ne correspond ni un semaine, semainée, ni un mois, mesée. Cas du couple parfait-imparfait. — Hans-Wilhelm Klein, Zur semantischen Differenzierung der romanishen Sprachen, p. 17. A côté de la différenciation lexicale qu'illustre l'ouvrage bien connu de M. Rohlfs, il y a une différenciation sémantique. Par exemple le type femina qui en latin signifie « femme » et « femelle », signifie « femme » dans le domaine galloroman, mais « femelle » en Ibérie, en Italie centrale et septentrionale et en Corse, mais conserve les deux sens dans l'Italie du sud, la Sardaigne, la Sicile. L'auteur reprend ici une étude parue en 1961 dans Orbis. — Ernst Gamillscheg, Randbemerkungen zum Thema Dissimitation, p. 35. — Eugieno Coseriu, Graeca Romanica, p. 45. Certaines expressions, comme en avoir assez, mangiar vivo, umbram suam timere... correspondent mot pour mot à des expressions du grec. Il en va de niême du sens pris par certains mots latins. — Harald Weinrich, Zur Stellung des Adverbs in der französichen Spracke, p. 59. - Hans Sckommodau, Zur Geschichte des Begriffs le bon sens, p. 73. - Kurt Baldin-GER, Die Bezeichnungen für 'Weg' im Galloromanischen, p. 89. Présentation des types \*camminus, \*carraria, via, strata, calciata, rupta, ruga, callis, semita, fr. laie, norm. rade, béarn. gangue, qui sont aujourd'hui plus ou moins largement attestés dans nos patois. L'article se termine par un tableau fort suggestif de noms qui en France, au cours de l'histoire, ont désigné les grandes, moyennes ou petites voies de communication dans ou hors des villes ou villages. — Manfred BAMBECK, Fr. juste f. 'Krug', p. 107. Déjà dans Wace juste désigne un récipient ; juste et justice ont désigné ou désignent encore un pot à vin dans divers lieux de France. M. B. présente des citations montrant que dès le xe siècle au moins les mots latins justa et justicia avaient pris le sens de « mesure pour le vin » : quattuor justas vini .. — Egrem ÇABEJ, Zum Wortschatz der albanischen Mundarten in Kalabrien, p. 115. — Mirko Deanović, Isoglosse grecanico-serbocroate. Italia meridionale e Ragusa, p. 125. -- Antonio TOVAR, Séneca y el Latín de España (aptare, subitaneus, mancipium, prauus), p. 133. M. T. présente comme hispanismes possibles dans la langue de Sénèque: aptare, esp. atar, cat. deixatar; subitaneus, esp. supitaño; mancipium, esp. mancebo, occit. masip; prauus, esp. bravo. — Manuel Alvar, Monjes, Vascos y Franceses en la Rioja medieval, p. 141. — Alwin Kuhn, Studien zum Wortschatz von Hocharagon, p. 157. Notes lexicologiques concernant des mamifères, des reptiles, des poissons, des insectes, des oiseaux. — Joseph M. Piel, Amboss, Ziegenbock und betrogener Ehemann, Betrachtungen zu asturisch-galicisch cabruñar 'dengeln', p. 171. — Viennent ensuite des études plus littéraires que linguistiques de R. Baehr, W. Th. Elwert, H. Rheinfelder, K. Wais, F. Schalk, F. Karlingfr, H. Lausberg, et une bibliographie du jubilaire, à partir de l'année 1920. Cet ouvrage est un bel et juste hommage rendu à un maître de la linguistique romane.

P. GARDETTE.

Le Jeu de la Feuillée, Texte et traduction par Jean Rony. Les Petits Classiques Bordas, Paris, 1969, 192 pages.

La Chanson de Roland, Texte original et traduction par Gérard Moigner. Bibliothèque Bordas, Paris, 1969, 320 pages.

Ces deux volumes procèdent du même désir d'offrir à tous les élèves, débutants ou plus avancés, le texte des grandes œuvres littéraires de notre moyen âge français, accompagné d'une traduction en français moderne, de notes, d'illustrations. La présentation est attrayante. Elle contribuera à faire connaître et aimer des chefs-d'œuvre trop méconnus.

L'édition de la Chanson de Roland par G. Moignet est tout particulièrement bien venue : les nouveaux tirages de l'édition Bédier, livrés récemment aux étudiants sont déparés par de nombreuses fautes d'impression, que l'on a de la peine à imaginer dans un tel ouvrage. M. Moignet a établi le texte d'après une photocopie du manuscrit d'Oxford et la reproduction phototypique de A. de Laborde; il suit donc de près Joseph Bédier. La traduction qu'il propose est differente, parfois plus littérale, souvent moins poétique : il n'est pas facile de traduire le Roland après un tel devancier! Dans l'introduction, les . notes, l'étude de langue on reconnaît un professeur, dont on aimerait bien être l'élève.

P. GARDETTE.

Konrad EWALD, Terminologie einer französischen Geschäftsund Kanzleisprache vom 13 bis 16 Jahrhundert (auf Grund des Cartulaire de l'abbaye de Flines). Thèse de Bâle, 1968, 405 pages.

Marie-Thérèse Morlet, Le vocabulaire de la Champagne septentrionale au moyen âge. Essai d'inventaire méthodique. Bibliothèque française et romane, série A, nº XVII. Paris, Klincksieck, 1969, 425 pages.

Ces deux ouvrages ont bien des points communs : ils présentent le vocabulaire de textes non littéraires du moyen âge ; les textes du premier sont picards, ceux du second sont du département des Ardennes, bien proche de la Picardie. Ils ont cependant une différence : M. Ewald a classé ses documents dans l'ordre alphabétique traditionnel ; M<sup>Ile</sup> Morlet a classé les siens dans un ordre idéologique, en suivant le système proposé par Hallig et von Wartburg et utilisé notamment par H. E. Keller dans son *Vocabulaire* 

de Wace. Il est évident que c'est ce second classement qui, seul, permet de situer les mots dans le système de chaque région ou de chaque auteur. Aussi l'ouvrage de Mlle Morlet scra-t-il plus utile que celui de M. Ewald. Cependant on regrettera que Mile Morlet n'ait pas essayé de préciser davantage le sens de certains mots ; peut-être n'était ce pas possible. Vo ci un exemple. Son livre présente, p. 212-214, au moins 8 mots qui désignent la maison où l'on habite : habitacle, hauberge, haubergement, manoir, maison à habiter, masnage, hosteil. La traduction donuée est tantôt « habitation », tantôt « logement », tantôt « demeure ». Comme nous n'avons pas la même facilité qu'avec Wace pour nous reporter au texte et connaître le contexte un peu plus large que celui qui nous est fourni, nous nous demandons quelles étaient les nuances d'emploi ou de sens de ces presque synonymes. L'auteur du dépouillement nous aurait rendu service en précisant ces nuances ou en nous avertissant qu'il n'était pas possible de le faire. Autre exemple : p. 219, mote est suivi de la signification « maison seigneuriale », sans citation qui appuie cette traduction. Sans doute mote avait-il parfois le sens de « château bâii sur une éminence » ; c'est celui que lui donne Keller, mais en apportant ses preuves (deux citations). On aurait aimé que la signification plus éloignée encore de « maison seigneuriale » soit appuyée d'une citation claire. Laissons ces détails : ce vocabulaire sera utile à ceux qui s'occupent du lexique de l'ancienne France.

P. GARDETTE.

Manuel ALVAR, Estudios Canarios, I, Ediciones del Excmo. Cabildo insular de Gran Canaria, 1968, 156 pages.

Manuel ALVAR, El fuero de Salamanca, Lingüistica e historia, Coleccion filológica, XXIV, Universidad de Granada, 1968, 222 pages.

Manuel ALVAR, Variedad y unidad del e panol, Estudios lingüisticos desde la Historia, Editorial prensa española, 1969, 231 pages.

Manuel Alvar, Las once cantigus de Juan Zorro, Universidad de Granada, 1969, 146 pages.

Ces quatre volumes sur ma table sont pour moi un nouveau témoignage de la belle activité de Manuel Alvar, diverse mais toute dirigée vers la connaissance de la langue, des dialectes et de la littérature de l'Espagne. Le premier est un ouvrage de dialectologie consacré à la langue des Canaries, sa phonétique, sa morphologie, son lexique. Le second est encore une étude de dialectologue, mais, cette fois, d'un texte ancien, le sur de Salamanque; on se rappelle la belle étude de M. Alvar sur les sur ses fueros de Sepulveda, parue en 1953. Le troisième est un récueil d'articles sur les diverses régions où l'auteur a dirigé ses recherches: Léon, Rioja, Aragon, Andalousie, Castille. Il en parle avec émotion: « La Rioja, primer vagido de nuestra lengua», « Aragon, ventana abierta a Europa»... Il faut lire ce petit livre savant et émouvant. Le quatrième est une charmante édition illustrée, traduite, des poèmes de Juan Zorro, le troubadour gallego-portugais, dont nous ne savons rien, saus qu'il vivait au XIIIe siècle, qu'il aimait la mer et à composer de petits poèmes qu'il chantait.

P. GARDETTE.

Hans Joachim Simon, Beobachtungen an Mundarten Piemonts, Heidelberg, Carl Winter, 1967, 320 pages + 6 cartes.

Mariella Pautasso, Dialetto, lingua et integrazione linguistica a Pettinengo, Università di Torino, Filologia Moderna vol. IV, Giappichelli, Torino, 1969, 167 pages.

Ces deux thèses, qui mériteraient de véritables comptes rendus, concernent l'une et l'autre la dialectologie piémontaise. Celle de H. J. Simon est composée de trois études; l'une concerne les caractéristiques du piémontais, l'autre la rencontre du piémontais et du francoprovençal dans le val de Suze, la troisième le parler de San Didero. Celle de M. Pautasso, préparée sous la direction de M. Grassi, analyse les mécanismes et les phases successives de l'intégration de groupes d'immigrants dans une société industrielle. L'auteur cherche à montrer que l'analyse linguistique peut être un instrument d'analyse sociologique.

P. GARDETTE.

Léon WARNANT, Dictionnaire de la Prononciation française. Troisième édition, revue et corrigée. Duculot, Gembloux, 1968. Un vol. relié de 654 pages + 1 disque.

Lors de la parution des deux premières éditions (en 1962 et 1964) de ce dictionnaire on avait regretté que l'auteur n'ait pas inclus les noms propres géographiques ou de personnes. M. Warnant a réparé cet oub i, si s'en était un, en publiant en 1966 un tome 2 consacré aux noms propres. La troisième édition réunit les deux tomes en un seul volume. Trois éditions en six ans c'est un joli succès, bien mérité par la conscience avec laquelle l'auteur s'est acquitté de sa tâche, et par l'excellente présentation que l'éditeur a donnée à ce beau volume.

P. GARDETTE.

Robert Lafont, La phrase occitane. Essai d'analyse systématique (Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Montpellier no XXVIII; 522 p., 25 x 16; Paris, P. U. F., 1967).

Entre l'écrit de M. Lafont et le lecteur qui n'est guillaumiste ni de cœur ni de raison s'interpose une glace, une glace qui n'est pas partout transparente. Mais d'être guillaumiste n'a jamais empêché de faire d'excellente linguistique : on nous administre de cela une nouvelle et éclatante preuve.

A première vue, on pourrait reprocher trois choses à M. Lafont. 1º Son étude est fondée uniquement sur des phrases littéraires. Réponse : à tenter et à réussir une synthèse magistrale de la syntaxe occitane, il eût été insensé d'incorporer du langage parlé. Où le prendre ? Par quels moyens ? Cela ne peut être envisagé que par monographies à l'échelle d'un sous-dialecte, et M. Camproux a montré l'exemple : il n'est que de le suivre, et sans ambitions territoriales démesurées. 2º Le corpus va des origines à nos jours, et couvre tous les dialectes de la langue d'oc. Or, chaque phrase est citée dans sa graphie originale et aucune n'est traduite, de sorte que le livre n'est pleinement accessible qu'à quelques spécialistes (et encore : nous confessons avoir peiné sur les épaisses patoiseries de Michalias). Problème sans solution. La traduction aurait accru d'un bon tiers l'épaisseur du volume (il a déjà plus de cinq cents pages). 3º Les interprétations de M. Lafont sont subjectives. Quel syntaxiste, quel stylisticien pourrait échapper à cette accusation ? Citons la vigoureuse défense exposée par M. Roland Barthes dans une interview (Le Monde, 19/4/67, p. VI, supp.) : « Quelle garantie d'objectivité a le sémiologue dans l'analyse qu'il fait de cette rhétorique ? [celle de la mode] — Évidemment l'analyse de

la rhétorique oblige le chercheur à s'appuyer sur son propre sentiment de lecteur, ce qui peut choquer les habitudes positives reposant sur l'expérimentation. A partir du moment où l'on étudie un langage, on rencontre cet obstacle. Il n'y a pas d'autre « preuve » du langage que sa lisibilité, sa compréhension immédiate. Pour prouver l'analyse que l'on fait d'un langage, on est toujours obligé d'en revenir au « sentiment linguistique » de celui qui parle. De toute façon, mon extériorité par rapport au langage que j'analyse n'est que provisoire. Ma propre description pourra à son tour être prise en charge par un autre système d'explication plus large et plus cohérent. Je crois que la sémiologie est une démarche vraie, mais que cette vérité peut elle-même devenir objet d'autres langages. Je n'ai pas un sentiment positiviste à l'égard de la sémiologie, mais plutôt historique ».

On ne sait ce qu'il faut le plus admirer dans le monument construit par M. Lafont. L'enchaînement rigoureux du plan, ju-tifié par une introduction qui fera date? L'énormité du corpus? Deux cent trois œuvres mises en fiches, de tous les temps et de toutes les régions, dont quelques « pavés » comme l'édition Lavaud de Peire Cardenal, sans le moindre secours de l'informatique, au fil des veillées. La sûreté de l'information dialectologique ? La science du latiniste ? La subtilité et la richesse de la pensée ? Ou la solution définitive de bon nombre de problèmes irritants, sur lesquels tant d'occitanistes avaient pâli ? Par exemple : la topogénèse de aquel-aquò-aquì (p. 86 ss) ; l'explication du tour ancien gérondif + de, jusqu'ici impénétrable (p. 177); le tableau éclairé des verbaux en -dor et en -dis (p. 183-184); l'analyse d'un subjonctif véritablement modal (p. 220 ss), celle du subjonctif de politesse digatz (p. 229), et en général, tout ce qui traite du subjonctif; le sujet envisagé et construit comme terminus a quo (p. 315); la « nébuleuse » sémantique de a et de de (p. 320, 324); l'élucidation fonctionaliste des enclitiques apparemment redondants dans les tours en qual hora.m fui natz (p. 436). Et on ne voit pas bien ce qui reste à dire touchant que et les énonciatifs gascons (chap. III, où l'on remarque des convergences significatives avec M. Bec Les interférences [v. ci-dessous] p 243 ss, survenues en toute indépendance).

Certes, nous aurions de nombreuses réserves à faire sur des détails et même sur des ensembles. Mais ces réserves ont été présentées à M. Lafont verbalement et dans un appareil solennel (beaucoup ont d'ailleurs été refutées). Qu'un membre de jury de thèse recopie dans son compte rendu les annotations négatives consignées avant soutenance est un procédé laid et discourtois. Donc, tenons-nous à la louange, ne fût-ce que pour être nous-même loué par les générations à venir.

J. SÉGUY.

BEC (Pierre) Les interférences linguistiques entre gascon et languedocien dans les parlers du Comminges et du Couserans (Publications de la Faculté des lettres et sciences humaines de Poitiers n° V; 375 p. 24 × 16; un album de 33 planches; Paris, P. U. F., 1968). « Le but de ce travail est de fournir une étude de détail, diachronique et synchronique, des parlers gascons d'un triangle linguistique limité au sud par les Pyrénées, à l'est et à l'ouest par la Garonne et l'Ariège... En résumé, notre travail présente trois choses: 1° Une étude interne et externe des interférences gasc./lang. 2° Une étude diachronique (et parfois synchronique) des grands traits phonétiques et morphologiques du gascon pris dans son ensemble. 3° Une monographie de linguistique descriptive sur une aire détermi-

née du domaine gascon, doublée d'un essai d'aréologie systématique.» (p. 10-11). Il n'est pas possible d'expliciter plus nettement ce qu'a voulu faire M. Bec et ce qu'il a effectivement réalisé. Son travail s'ajoute à ceux qui ont déjà été consacrés aux zones de transition; mais en plus, il ouvre une époque nouvelle par sa méthode et par la profondeur de ses vues. On peut par exemple considérer comme définitive la définition qu'il donne de l'isoglosse phonétique p. 33-34. La notion de polymorphisme, qui dissipe tant de faux problèmes de diachronie et qui perce si péniblement dans la linguistique traditionnelle, vivifie partout l'entreprise de l'auteur et lui fournit la base rationnelle qui fait si souvent défaut aux schémas évolutifs.

On sait que le gascon est une langue fortement typée. M. Bec avait donc l'avantage de pouvoir choisir des critères nombreux et extrêmement nets, brutaux comme il le dit çà et là. Encore fallait-il prendre la peine de les suivre sur le terrain dans un domaine vaste, de l'ordre de 4 500 km². Il n'a pas ménagé cette peine, il a suivi les isoglosses de village en village, parfois de hameau en hameau : des 3 000 m de la crête frontière aux quelque 150 m de la plaine toulousaine, cela signifie le parcours d'un labvrinthe. Un labyrinthe non seulement géographique, mais tout autant linguistique : avant que M. Bec n'intervînt, le triangle Garonne-Ariège-Pyrénées était un mystère exaspérant. Tout est maintenant tiré au clair, et dans l'exposé discursif, et dans les excellentes cartes qui l'illustrent constamment. De plus, M. Bec ne s'est pas cantonné : il situe toujours ce qu'il observe dans l'environnement, avec précision pour le gascon (grâce aux travaux de Lalanne et aux trois premiers volumes de l'ALG, à partir desquels il a élaboré 18 cartes), avec une précision moindre pour le languedocien : mais cela n'est pas de sa faute. Autre chance : dans le domaine, la division dialectale est armée d'une puissante ossature orographique (p. 273), ce qui a permis à M. Bec de délimiter des « quadrilatères » que ses prédécesseurs ou émules opérant en pays de plaine sont bien empêchés de discerner.

Quelques remarques de détail. — P. 39, n. 2. Il y a chute de -l- en gascon du Port, en polymorphisme avec un l très vélarisé; l'article féminin se réduit souvent à a. — P. 40 : chute de n intervocalique. L'explication diachronique paraît excellente, à un détail près. A la phase lûna, n vélaire disparaît non pas sous l'effet d'un facteur mécanique, mais parce qu'il y a redondance de nasalité  $\hat{u} + n$  vélaire. De même le m. fr. réduit la redondance bône par bon(e); et celle de bôn par bô. La dénasalisation de la voyelle se produit ensuite presque partout en gascon à l'intervocalique, et dans un grand nombre de dialectes occitans à la finale, parce que cette nasalisation n'a aucun rôle fonctionnel. On a le plus grand mal à trouver des paires minimales réelles voyelle orale ~ voyelle nasale, et même en finale, voyelle + cons. nasale ~ voyelle en syllabe ouverte. On peut citer, en béarnais, lu kâ « le chien » ~ lu ka « le char » (mais le char a disparu du Béarn). -- P. 44. La concurrence des types shèna (fr.)/cadena (lg.)/cadia, etc. (gasc.) s'explique partiellement par les divisions du champ sémantique : chaîne en général (enveloppe)/chaîne d'attache à l'étable/chaîne d'attelage/chaîne de montre/poutre faitière (v. ALG 673, 770, 772, 773, 1288). De même la concurrence de capèth et de shapèu s'explique par les répartitions sémantiques chapeau/béret/capuchon (ALG 656, 664 fig. X; 1474). - P. 46: analyse minutieuse, rationnelle, d'emprunts lexicaux dans une toute petite aire. — P. 49 ss. On aurait pu citer le maintien de la nasale dentale finale en Lomagne: pan, bin, etc. — P. 93, n. 2. Ajouter aux aires de d > r le nord des

Hautes-Pyrénées, où tous les participes féminins sont en -aro, -iro, -üro. — P. 127. Couflens ef fuk/huk est renvoyé en note avec une hypothèse diachronique. Mais le statut phonologique? Quel peut bien être l'archiphonème? Ou s'agit-il de l'actualisation remarquable d'un diasystème? — P. 131. Évoquer le prognathisme ibérique, même sous forme de sous-hypothèse, est regrettable. — P. 135. Aire de v bilabial : compléter par la vallée de Nistos. — P. 154. Nous souscrivons entièrement à l'explication phonologique de M. Bec touchant l'aire 4 de -d- et des palatales intervocaliques. En effet, à l'intérieur des mots, les occurrences lexicales de z < s sont en petit nombre par rapport au phonème d (spirant). Dans les aires 3, le phonème z ne se défend que par la multiplicité des morphèmes finals -s sonorisés, en phonétique syntaxique, devant initiale vocalique. Et encore, dans l'ouest de l'aire 4 nord, -s final est désarticulé en toute position (un peu comme en andalou), et se réalise, devant initiale voca ique, par une occlusion dentale furtive et polymorphe (rétroflexe, pharvngalisée, etc.) — Ch. XIV, p. 157. Il est à noter que la conservation de l'interdentale sourde, même compte tenu de la réduction historique de l'aire, tient du miracle. En effet, le phonème est dépourvu de fonction discriminante. Aucun des exemples cités ne fournit de puire minimale  $g \sim s$ . Si l'on s'amuse à le mettre en corrélation avec t, on trouve hawç «faucille » ~ hawt « haut », kawç « sous » ~ kawt « chaud », kançu « chanson » ~ kantu « coin », bòço « bosse » ~ bòto « botte ». Mais ce sont là des paires minimales in abstracto, dépourvues de toute réalité situationnelle. De plus, à l'exception de la dernière, les genres grammaticaux sont différents. — P. 171. L'opposition kwan interrogatif et kan conjonction couvre en réalité une aire plus grande, v. ALG IV 1539, 1540 : tout le Couserans et sa birdure commingeoise. — P. 197. Désinence de 5° pers. -aw, -iw, etc. La seule explication possible, à notre sens, est celle d'un emprunt au catalan, par suite des fortes migrations estivales de Castillonnais en Catalogne (v. la très remarquable thèse de géographie humaine de M. Chevalier, qui ne figure pas à la bibliographie). Les ouvriers saisonniers devaient s'adresser à leurs employeurs en un sabir gascon-catalan; le traitement de politesse -aw, -ew, -iw y était sans doute de rigueur (l'usage de vosté + 3º pers. est un castillanisme urbain et récent, qui n'a pas encore gagné tout le domaine catalan). Dans sa thèse (postérieure à celle de M. Bec), M. Carrascal a relevé un beau contingent d'emprunts lexicaux au catalan, dont la densité maximale se situe en Couserans (et bien entendu dans le Val d'Aran). — P. 210. En Lauragais, entà signifie « chez », avec ou sans mouvement : entà tu « chez toi », entà-n-el « chez lui ». — P. 218. La conservation du morphème latin -i rentrerait dans les cas, heureusement innombrables, où la fonction jugule la phonétique. — P. 225. En languedocien il faut aussi admettre un polymorphisme ancien -er oxyton/-er paroxyton, d'après VIDERE > vezer (oxyt.), MOVĒRE > mover (oxyt.), etc., régulièrement attestés en a. occ. (rimes). Lang. bézé (parox.) est probablement l'ancien vezer (oxyt.) ramené au type paroxyton plus fréquent dans la 2º conjugaison; PLACERE se maintient partout oxyt. dans le substantif plazé, alors que le produit de LICERE hésite entre lézé oxyt./parox. (subst.) — P. 229-230. prendre » n'aurait pa dû figurer parmi les critères : 10 préné (parox.) est parfaitement phonétique en gascon. 2º la même forme, largement répandue en lang., est refaite sur téné < TENĒRE (v. ci-dessus), comme tout le paradigme de « prendre ». — P. 235, n. 1. Au lieu de « certains parlers du gasc. toulousain », lire « du lang. toulousain (Lauragais) ». - P. 248. En outre, le Val d'Aran ignore absolument l'énonciatif

que, certainement sous l'influence du catalan. — P. 275. La sentence de Gauchat, qui semble gêner M. Bec, est un bon exemple de positivisme dévoyé. Les dialectes A, B, C sont bel et bien des objets, dont on dégage les traits oppositionnels observés aux centres (Pau, Auch, Toulouse, etc.), puis on en étudie la dispersion sur le terrain. Ce qui ne suppose d'ailleurs nullement l'intercourse comme facteur unique du mélange. – P. 305. L'altitude du Portillon d'Oô est de 2 913 m (3 220 est la cote du pic Perdiguero).

M. Bec est un chercheur et un professeur non seulement clairvoyant, mais clair-disant, ce qui devient une curiosité dans notre corporation. Cette vertu fait de son livre un manuel à l'usage des jeunes « broussards » qui sont en train de développer la même investigation tout le long de la frontière gasconne.

N. B. — Les thèses de M. Bec et de M. Lafont sont les ouvrages les plus importants qui aient paru ces dernières années en matière de linguistique occitane. Nous demandons pardon de les présenter avec un retard dû à des empêchements pénibles.

J. SÉGUY.

Gilles LAVOIE, Le rythme et la mélodie de la phrase littéraire dans l'œuvre de Mgr F.-A. Savard. Essai de phonostvlistique. Les Presses de l'Université Laval, Québec. Librairie C. Klincksieck, Paris. 1969, 170 pages + VIII.

Sous quelle rubrique convient-il de classer un ouvrage qui se propose d'étudier une œuvre poétique sur le plan du rythme et de la mélodie, à partir de la lecture du poète lui même? M. Gilles Lavoie, qui nous présente son livre sous le titre : Le rythme et la mélodie de la phrase littéraire dans l'œuvre de Mgr F.-A. Savard, le considère comme un essai de phonostylistique. Ces essais sont assez rares pour qu'on soit curieux de savoir quels éléments une étude de faits expérimentalement observés peut apporter à la stylistique.

Les études expérimentales sur le rythme et la mélodie ont déjà leurs lettres de noblesse si l'on se réfère aux travaux de George Lote 1, de Monique Parent 2 et d'Henri Morier 3. S'appuyant donc sur une méthode déjà définie, M. Lavoie tente, à partir de tracés oscillographiques, de révéler les « secrets du rythme et de la mélodie dans la création littéraire de Félix-Antoine Savard » (p. 4).

Pour atteindre ce but, M. Lavoie a fait lire à l'auteur lui-même différents extraits de son œuvre qui ont été enregistrés. Ces enregistrements, qui couvrent les principaux moments et les différents genres de la production littéraire de Mgr Savard, forment la base de la documentation expérimentale. C'est sans doute une chance pour M. Lavoie d'avoir pu faire lire à l'auteur même les textes qu'il étudie. Il l'apprécie puisqu'il écrit : « Que la lecture du poète nous enseigne de choses! .. Le poète, face aux auditeurs ou au micro, est confronté à une difficile analyse littéraire dont il est à la fois le sujet et l'objet » (p. 28).

1. Georges Lote, Études sur le vers français: l'alexandrin d'après la phonétique expérimentale, tomes I-III, Paris 2º éd. 1913-1914.

2. Monique Parent, Rythme et versification dans la poésie de F. Jammes. Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, 1957.
3. Henri Morier, Le rythme du vers libre symboliste. Les Presses Académiques. Genève,

1943.

Disposant des paramètres dont il a besoin pour l'étude du rythme et de la mélodie, M. Lavoie, dans un premier temps, détermine les caractères du rythme prosodique à partir des groupes syllabiques. Pour chacun des textes, il adopte un schéma à peu près identique : nombre des syllabes dans les groupes, structure des éléments rythmiques, qualité des temps marqués. Cette prospection lui permet de cerner la répartition des groupes, les accélérations, les ruptures, les ralentissements, tout cet « effort au style » qui, sous la variété des formes, donne sa pleine efficacité à l'expression verbale. Le poète, d'ailleurs, est habile dans le maniement des valeurs phoniques que la langue lui offre, et dans l'agencement des « masses sonores » qu'il doit organiser et maîtriser. Ses artifices peuvent même réserver des surprises, comme celle que M. Lavoie a eue quand il a dû admettre la présence de mots accentués sur la pénultième, alors qu'on sait qu'en français, l'accent se situe sur « la dernière syllabe sonore des polysyllabes » (p. 38). L'auteur attribue ce recul de l'accent, non à une insistance ou une emphase, ni à un fait de phonétique canadienne, mais à l'entourage phonique dans la mesure où « tous les cas signalés possèdent en position pénultième un timbre vocalique plus ouvert qu'en position finale » (p. 39) : les voyelles à grande et moyenne aperture « plus lentes à articuler, se prêtent à l'allongement », et Mgr Savard, « sensible aux variations de durée vocalique...laisse traîner sa voix sur les voyelles naturellement les plus longues » (p. 40).

Dans un deuxième temps, M. Lavoie étudie la succession des groupes dans la phrase: le rythme syntaxique, et il l'étudie par le biais des « rapports qui lient la pause à la phrase, au paragraphe, au poème » (p. 91). La manière dont le poète a, au cours de sa lecture, distribué les pauses permet de voir quel mouvement il a donné à sa phrase. Cette utilisation des silences pour saisir le mouvement du texte apporte effectivement des éléments de connaissance sur la répartition des groupes rythmiques dans la mesure où les pauses soulignent l'architecture de la phrase et les tentatives du poète dans son souci « d'adapter le mouvement de sa phrase aux exigences du sens » (p. 110). Les groupes, ainsi, s'équilibrent, s'étirent ou se disloquent selon la direction dictée par le sens. La représentation graphique utilisée par M. Lavoie pour visualiser ces mouvements apporte là-dessus des indications significatives.

Enfin l'étude des variations mélodiques met en relief les tendances expressives puisque la mélodie se caractérise par l'absence de monotonie.

Cet ouvrage, bien écrit, manifeste le désir de l'auteur de se soumettre aux données de l'expérimentation et sa volonté de ne pas trahir les mouvements significatifs de l'œuvre qu'il étudie. On regrette cependant un peu que M. Lavoie n'ait pas précisé ce qu'il entendait par phonostylistique, qu'il n'ait pas indiqué dans quel cadre (littéraire ou linguistique) s'insérait sa recherche et qu'il ne nous ait pas dit ce que pouvait apporter la phonostylistique à la stylistique.

La démarche de M. Lavoie convainc, surtout dans la première partie, quand il traque méthodiquement tous les artifices du poète dans ses tentatives de faire ressortir le sens ; sa démarche repose sur une double polarité : le donné phonétique et le sens. Cette quête, sans cesse justifiée, des procédés, des effets produits, aboutit à une conclusion où l'auteur se garde bien d'extrapoler, puisqu'il veut répondre « à l'aide des méthodes de la phonétique expérimentale qui nous préservent des impressions vagues et subjectives », à la question suivante : « un écrivain québécois manifeste-t-il quelque originalité dans l'organisation rythmique de sa phrase ? » En fait, la question ainsi posée dépasse le cadre du

travail, car elle supposerait une comparaison préalable entre le « québécois » et le français.

La méthode d'analyse choisie par l'auteur est une des voies qui s'offrent au stylisticien. Il y en a bien d'autres. Celle-ci presente au moins l'avantage, semble-t-il, de ne pas tabler sur des intentions, mais de décrire, en éliminant autant que possible tout risque de subjectivité, les rapports entre le contenu et l'expression; et s'il est un élément qui contribue à les éclairer, c'est bien le rythme : les artifices formels employés par le poète imposent « son » rythme à l'œuvre, y apposent la marque de sa singularité, de son originalité. En évitant avec soin de faire un inventaire pour l'inventaire, M. Lavoie poursuit une démarche complémentaire et insiste sur « le rôle que joue le sens sur la détermination du rythme » (G. Lote). De ce point de vue, puisque Mgr Savard dans sa lecture recule l'accent sur la pénultième, puisqu'il fait appel à ce mécanisme singulier, on peut se demander si ce n'est pas parce qu'il sent bien que le français, qui n'a pas les ressources rythmiques du russe ou de l'italien, ne lui offre pas toutes les possibilités qu'il désirerait pour exprimer sa vision, ou si ce n'est pas plus simplement une caractéristique individuelle sans signification linguistique.

Les diverses méthodes d'analyse, les différents niveaux d'interprétation, juxtaposés mais non ramenés à un simple jeu de miroirs, pourraient déboucher sur une sorte de description globale, une stylistique qui, n'étant pas un long inventaire de ressources, de procédés ou d'artifices formels, aboutirait à cerner ce qui fait l'essence d'une œuvre, s'adressant autant à notre réflexion qu'à notre sensibilité. Le poète, pour communiquer sa vision, son expérience, sait utiliser tous les moyens que la langue lui offre, il les organise en réseaux, établit des relations d'où l'œuvre sort comme un objet homogène. C'est à l'intérieur de l'œuvre qu'il faudrait trouver les raisons de son existence même.

On doit savoir gré à M. Lavoie de nous avoir proposé une démarche rigoureuse fondée sur une méthode efficace et d'avoir contribué à apporter des éléments à l'élaboration d'une phonostylistique dont on peut attendre des développements prometteurs. Il reste à savoir si, en ce domaine, une analyse objective doit ou non s'accommoder d'une interprétation subjective.

Strasbourg.

André Bothorel.

Marcel Boudreault, Rythme et mélodie de la phrase parlée en France et au Québec. Les Presses de l'Université Laval, Québec. Librairie C. Klincksieck, Paris, 1968, 276 p.

L'étude des faits supra-segmentaux est l'un des problèmes les plus complexes qui se posent aux phonéticiens, et il en est peu parmi eux qui, à un moment ou l'autre de leurs recherches, aient échappé au désir d'éclairer l'un des aspects de ce problème, quand ils n'y ont pas consacré tous leurs efforts.

M. Boudreault n'a nullement dissimulé les difficultés qu'il a rencontrées au cours de son étude présentée sous le titre de : Rythme et mélodie de la phrase parlée en France et au Québec. En fait, la comparaison ne concerne que « la phrase énonciative dans la conversation courante ». Les sujets retenus, 7 Canadiens-7 Français, ont enregistré chacun 100 phrases, dont 70 ont été prélevées aux fins d'analyse. Les exigences de la comparaison envisagée et celles d'un enregistrement de qualité susceptible d'être soumis à une analyse instrumentale satisfaisante, ont conduit l'auteur à proposer à ses sujets un certain nombre de phrases préparées à l'avance; mais pour prévenir le « risque que ces

phrases prennent l'allure d'un texte lu », il à pris certaines précautions en ne propos ut aucune phrase excédant douze syllabes et en demandant à ses sujets « de dire ces phrases sans se sentir liés par le texte », après s'être familiarisés avec elles.

Tout au long de l'ouvrage, d'ailleurs, les précautions dont s'entoure l'auteur illustrent la conscience qu'il a de la complexité de son sujet et la compétence dont il fait preuve pour ne pas se perdre dans le dédale des possibilités qui s'offraient à son investigation. Il a exploité toutes les ressources que le tracé oscillographique — seule méthode expérimentale utilisée — lui donnait. Ainsi, il est arrivé à la conclusion que « les voyelles, comparées entre elles, sont d'autant plus longues qu'elles sont plus ouvertes, et que, parmi les consonnes, les sourdes sont plus longues que les sonores et les constrictives plus longues que les occlusives » (p. 119). Ce qui rejoint les résultats « d'autres travaux ». Une autre conclusion bat en brèche une légende qui a la vie dure : « entre les syllabes inaccentuées du français il n'y a p 18 d'égalité (absolue) de durée » (p. 119).

Le tracé oscillographique offre la possibilité d'étudier les trois paramètres nécessaires à l'analyse des faits de rythme et de mélodie : la durée, la fréquence et l'amplitude. L'auteur fournit toutes les explications concernant la façon dont ont été obtenues les mesures, mais nous regrettons qu'il n'y ait pas plus de précisions sur les critères adoptés en mitière de délimitation des phonèmes. L'exploitation des courbes d'amplitude donne lieu, au contraire, à une discussion serrée au terme de laquelle, devant l'ampleur des inconnues en présence, l'auteur décide de ne tenir compte que des sommets d'amplitude et de leur attribuer une valeur numérique à partir des lignes horizontales figurées sur le tracé oscillographique. Il n'est donc pas question d'utiliser les décibels, mais uniquement de s'appuyer sur la constance des rapports qui existent entre les différentes amplitudes.

Seuls les phénomènes matérialisés sur le tracé ont ainsi été utilisés, et dans leur état premier, autant de propriétés qui contribuent à donner l'impression d'accent. Le plan de la perception : durée, hauteur, intensité, n'est cependant pas laissé dans l'ombre. L'auteur insiste, avec raison, sur la difference de niveau qui existe entre « la réalité mesurée et la réalité perçue », entre « les qualités physiques ou objectives et les qualités subjectives ».

Mais devant les problèmes qui se posent quand on veut interpréter les données de « la réalité mesurée », il accepte comme hypothèse de travail que, puisque « c'est par la durée que l'accent se manifeste instrumentalement le plus clairement », et puisque la localisation de l'accent est « indispensable à toute étude instrumentale du rythme » (celle-ci ne pouvant se faire avec certitude à partir de l'amplitude — p. 26 —) il accepte donc comme hypothèse de travail que « c'est la durée qui permet de repérer cet accent ». Il évite cependant de dire que « l'accent français est un accent de durée », comme d'aucuns l'ont trop vite affirmé : la durée est, certes, l'élément prédominant, mais il convient de ne pas négliger les paramètres auxquels elle sert de support : la fréquence et l'amplitude.

Le premier chapitre porte sur la syllabe, qui « peut être considérée comme l'élément de base du rythme » (p. 3+). Des graphiques, à la fin du livre, indiquent tout le parti qui a été tiré du relevé des chiffres sur le plan des paramètres retenus, et permettent de voir quels rapports ces divers éléments entretiennent entre eux.

L'auteur, ayant considéré les débits « à toutes fins pratiques comme égaux », compare la durée relative des voyelles et des consonnes du canadien et du français en syllabes inaccentuées et accentuées. La comparaison aurait eu toute sa portée, nous semble-t-il, si elle avait été conduite avec plus de rigueur : en effet, il convenait de présenter la durée

des articulations en tenant compte de l'entourage et de leur position par rapport à l'accent. Des précautions ont certes été prises (voir p. 143), mais il eût été plus probant de présenter la comparaison de durée des voyelles en considérant si elles étaient en position entravée ou non, ce qui a incontestablement son importance. La masse des documents recueillis le permettait. Il n'était pas nécessaire, de plus, de donner les durées relatives jusqu'à la troisième décimale.

Constatant que « le [i] est relativement beaucoup plus long chez les sujets canadiens », l'auteur ajoute : « tout porterait donc à penser que le [i] canadien est plus énergique (énergie articulatoire) que la voyelle française correspondante, de là son ouverture et sa durée plus longue ». De quelle ouverture s'agit-il ? Celle des maxillaires ou celle qui concerne le point le plus haut de la langue ? Il convenait de le préciser, ou tout au moins d'en éviter la mention en l'absence de données que le tracé oscillographique ne tournit pas.

Chaque phrase manifestant un sommet de fréquence, c'est lui qui déterminera le schéma intonatif montant-descendant, caractéristique de la phrase énonciative. Ce sommet de fréquence coïncide-t-il avec l'accent rythmique « marqué instrumentalement par la durée » ? Généralement oui, « si l'on ex epte le groupe de fin de sens » (p. 104), où, « en dehors des cas de forte insistance, le sommet de fréquence est toujours inférieur aux autres sommets de fréquence de la phrase » (p. 105). Il y a ainsi des constantes d'ans la variation mélodique des phrases énonciatives.

Qu'est donc le rythme pour l'auteur? Même si les phrases sur lesquelles repose le travail sont sans rapport les unes avec les autres, et ne reproduisent de ce fait que « des fragments de rythme », elles fournissent les schèmes rythmiques qui peuvent être rencontrés dans la conversation courante. « Dans tous les cas, ces schemes rythmiques sont fonction du sens, de la nature et de l'agencement des mots » (p. 103). « Le sens peut donc être considéré comme générateur de rythme : c'est en rapport avec lui qu'apparaissent dans une phrase donnée, les accents dont le retour crée une périodicité » (p. 101). Une certaine périodicité, faudrait-il dire; car si on admet que le rythme est le retour d'un temps fort, ce retour n'est jamais exactement périodique; c'est dans un ensemble qu'il se manifeste, et, comme le dit très bien l'auteur : « le rythme du langage est davantage affaire de rapport et de proportion que de périodicité absolument régulière » (p. 103). Ce qui importe dans tout mouvement rythmique, c'est un aspect de périodicité et un aspect de structure. C'est dans le jeu entre ces deux pôles que se manifeste la liberté de l'expression : la périodicité est organisation de la structure et inversement la structure sert de support à cette sorte de régularité, mais le poids relatif de chacune peut varier. En ce sens, le rythme est la rupture d'une continuité.

L'ouvrage de M. Boudreault offre ainsi ample matière à réflexion. L'auteur conduit ses développements théoriques avec beaucoup d'autorité, et, ce qui ne gâte rien, avec un grand bonheur d'expression. Il contribue à mettre un peu plus de clarté dans un domaine qui n'est pas encore parfaitement exploré. Il ne manque pas au passage d'ouvrir des horizons aux chercheurs intéressés par des comparaisons entre les deux états de langue qu'il étudie : voir p. 98 et 116. Mais nous nous demandons encore pourquoi il a évité, avec grand soin, semble-t-il, de parler d'intonation. La seule mention qui en est faite se trouve p. 117 où il parle de «l'aspect intonatif montant-descendant ». Il est sans doute difficile de bien séparer les faits d'accent et l'intonation avec lesquels elle interfère sou-

vent, comme il est difficile de dissocier la ligne mélodique du schéma intonatif; nous aurions aimé connaître le sentiment de l'auteur sur ce point.

Les conclusions auxquelles a abouti ce travail documenté ne semblent pas avoir de prolongements particuliers sur le plan de la phonétique comparative, puisque M. Boudreault doit constater « qu'il n'existe pas de différences essentielles de rythme et de mélodie entre le français parlé au Canada et le français parlé en France ». Mais il ne faut pas oublier les qualités manifestées dans l'utilisation d'une méthode d'analyse et l'exploitation des données recueillies, à bien des égards exemplaire.

Strasbourg.

André Bothorel.

Jean Stéfanini, Un provençaliste marseillais: l'abbé Féraud (1725-1807), in-8°, 406 p. Publications de la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, nouvelle série, n° 67, éd. Ophrys, 1969.

Cet ouvrage, qui est la thèse complémentaire de M. Stéfanini, intéresse à la fois les francis uns et les provençalisants : l'œuvre lexicologique française de l'abbé Féraud était connue, son œuvre linguistique provençale à peu près ignorée, parce que inédite.

M. Stéfanini trace d'abord à grands traits la biographie de l'abbé Féraud et met à juste titre l'accent sur l'importance qu'a eue, dans la formation de l'abbé, l'éducation qu'il a reçue chez les Jésuites.

Suit une analyse des ouvrages de l'abbé concernant la langue française. M. S. souligne, p. 45, que la collaboration de l'abbé au *Dictionnaire Universel* du P. Pézenas, traduit de l'anglais, « marque l'entrée de Féraud dans le domaine du comparatisme linguistique » : ce sera là en effet le trait fondamental de son œuvre grammaticale et lexicologique.

Nous n'insisterons pas sur l'étude critique des deux grands Dictionnaires français de Féraud : le *Dictionnaire Grammatical*, dont la première édition date de 1761 et la cinquième de 1788, et le *Dictionaire critique*, en trois volumes, paru à Marseille en 1787 et 1788, qui constitue le couronnement de sa carrière de lexicographe.

Ce qui est important, c'est que Féraud se pose en adversaire d'un autre grammairien marseillais, Domergue, et qu'il défend contre lui l'usage (p. 139), ce qui montre bien que Féraud est essentiellement un classique »; cette attitude explique sa position devant les néologismes et les provincialismes (p. 137) : il ne les écarte pas systématiquement, mais n'accepte que ceux que l'usage des écrivains consacre; sa prévention à cet égard s'étend même aux idiotismes parisiens et M. S. souligne avec raison que « c'est un signe des temps qu'il prétende avoir autant de droits qu'un Parisien à... enseigner » le langage ecrit.

Une des caractéristiques de ce *Dictionaire critique*, c'est, comme on sait, une tentative, qui échouera, de simplification de l'orthographe : M. S. évoque les nombreuses attaques dont l'abbé fut l'objet à ce propos et conclut cette analyse par cette observation de linguiste moderne : « Aujourd'hui on serait tenté d'accepter cette tentative prudente de simplification de l'orthographe et, le goût ayant disparu, personne n'oserait reprocher à Féraud d'en manquer ».

Cette première partie, consacrée à l'œuvre grammaticale française de l'abbé, est aussi un véritable tableau de la vie intellectuelle en Provence au xVIIIº siècle : échos des démêlés des Jésuites avec le Parlement d'Aix (p. 103-107), rôle et activité de l'Acadé-

mie de Marseille (p. 149-155), méthodes d'enseignement dans les collèges de Jésuites (p. 19-30).

La deuxième partie est de beaucoup la plus intéressante, au moins pour un provençaliste, car elle est fondée sur l'analyse critique de deux manuscrits inédits de l'abbé Féraud, l'un appartenant à M. Bruno Durand et intitulé *Essai de grammaire et de glossaire* de la langue frovençale, l'autre se trouvant à la Bibliothèque municipale de Marseille et ne contenant qu'un Glossaire.

Dans un premier chapitre M. S. examine la position du provençal en Provence au XVIIIe s.; il confirme les conclusions auxquelles avait abouti Auguste Brun : le prestige du français est indéniable, mais tout le monde connaît et pratique le provençal (le bilinguisme est facilité par la parenté des deux langues, mais c'est « volontairement que les gens du Midi se sont ralliés à la politique royale », p. 199); l'histoire locale et la langue provençale ne sont pas ignorées des collèges (p. 203-204) et de l'église; M. S. souligne l'importance du livre de Jean de Nostredame qui « a réintroduit les troubadours dans l'histoire, mais non dans la tradition littéraire provençale » (p. 208) et il passe en revue (p. 210-213) toutes les tentatives, notamment celle de Thomassin de Mazaugues, pour établir un gloss ire des troubadours : effort parallèle à celui de Lacurne de Sainte-Palaye. D'autre part le bilinguisme, qui n'est pas passionnel (p. 216) devient une sorte de procédé littéraire, car les provençalismes, nombreux dans le langage parlé et écrit, prouvent qu'on pense en provençal (p. 220), et favorise le développement du sens linguistique en Provence (p. 224) et le caractère affectif du provençal (p. 226); d'où la naissance d'un certain patriotisme provençal, né du goût pour le langage maternel et du souvenir de la gloire passée de la langue d'oc (p. 231), et de l'idée que « la nation provençale... reste une communauté qui continue à parler sa langue maternelle » (p. 236).

Le chapitre suivant, La linguistique provençule au XVIIIe siècle, lui aussi essentiellement historique, comme le précédent, est, à mon sens, le plus important, car il dépasse de beaucoup la personnalité de l'abbé Féraud et constitue une véritable étude de la lexicologie et de la linguistique au XVIIIe s., vue toutefois plus spécialement du point de vue provençal. De l'analyse des principes et des méthodes de la linguistique au XVIIIe s. et de leur application au provençal, il résulte que le provençal est la première langue de l'Europe et le modèle des autres (p. 244 : l'idée était implicitement contenue dans le livre de J. de Nostredame) : c'est donc la langue mère ; cette idée, exprimée par Blaise de La Vigenère étudiant les Serments de Strasbourg (p. 248-249), amplifiée par Pierre de Caseneuve et reprise par Galaup de Chasteuil (p. 250), influencera Lacurne de Sainte-Palaye, qui semble avoir mis les choses au point, et, à travers le Dictionnaire d'Achard, se retrouvera chez Raynouard. D'autre part, M. S. consacre de longues pages, fort intéressantes et instructives, à l'examen de l'opinion saugrenue de Court de Gébelin, par ailleurs linguiste et dialectologue estimable, que le provençal est une langue celtique (p. 258 sqq). Je signale en passant à M. S. un oubli (Court de Gébelin n'est pas, sauf erreur, cité dans la bibliographie) et une coquille (p. 268 « un lieu rempli de buissons » est un bartas et non un barbas) qui lui ont échappé. Vient ensuite la partie la plus originale du travail de M. S., l'analyse de l'œuvre provençale de l'abbé Féraud, qui a été le premier à écrire une grammaire du provençal; il a appliqué à cette langue ses théories classiques et les méthodes pédagogiques et scolaires des Jésuites et il prend naturellement le français pour modèle et point de départ. M. S. a fort bien montré que l'idée dominant

le travail de l'abbé, c'est que, le français influençant le provençal, il fallait séparer les deux langues pour éviter la contamination (p. 283): Mistral ne fera pas autre chose à ses débuts.

Marseillais, l'abbé Féraud prend évidemment pour base son parler de Marseille, mais il connaît les autres dialectes qu'il cite assez souvent et assez judicieusement (p. 297-298). Sans doute la classification qu'il en donne ne nous satisferait pas (p. 299), mais cela tient au fait que, en dehors de la Provence (il a vécu à Avignon et à Nice), sa documentation est purement livresque, ce qui explique l'importance qu'il accorde au toulousain, à cause de l'œuvre de Goudelin. Néanmoins sa position à l'égard des dialectes reste quelque peu embarrassée : en bon logicien il aimerait n'avoir à décrire qu'une seule langue, en bon classique il se soi met à l'usage qui démontre l'existence des dialectes; le grammairien « reprend ses droits... en exigeant que les dialectes soient fixés » (p. 299), surtout du point de vue orthographique.

La méthode suivie par l'abbé lui a causé inévitablement quelque gêne et M. S. n'a aucun mal à montrer les difficultés qu'il a éprouvées à classer les verbes (p. 295) : on sait que déjà il avait été critiqué sur ce point par Domergue (voir p. 139 et 140). Toute-fois, en reproduisant, aux pages 292-293, les pages 28 et 29 du manuscrit de Féraud, M. S. nous montre en l'abbé un vérita le comparatiste, puisqu'il juxtapose les formes provençales, françaises, italiennes et espagnoles : c'est déjà de la linguistique romane.

Enfin M. S. voit avec raison dans l'abbé plus qu'un grammairien, un théoricien du langage qui aurait voulu que sa grammaire provençale servît de base à une grammaire générale fondée sur la mécanique des langues parlées, en Europe du moins, ce qui l'oppose à Port-Royal et à Domergue qui s'appuient sur la métaphysique. Il avait aussi rêvé de faire du provençal une sorte de koiné de la Méditerranée : on peut rappeler à ce sujet qu'il semble avoir existé au XVIII s. quelque chose d'analogue si on pense au sabir et au turc de Molière. Mais l'Empire ruina Marseille et personne ne se préoccupa plus de grammaire, fût elle provençale, et les œuvres de l'abbé Féraud ne trouvèrent pas d'éditeur : M. S. souhaite voir réparer cet oubli et je m'associe pleinement à ce vœu.

J'espère avoir montré que cette thèse est un ouvrage foit important, bien écrit, clair et solide, digne de l'auteur de La Voix pronominale. L'abbé Féraud y fait figure de précurseur dans bien des domaines : linguistique, grammaire, dialectologie, romanistique, et même félibrige. Dans l'Appendice I, consacré aux provençalismes et gasconismes relevés par Feraud, il apparaît comme un continuateur de Desgrouais (Les gasconismes corrigés, 1766) et un précurseur de De Gabrielli (Manuel du provençal ou Les provençalismes corrigés, 1837) et de Masse (Grammaire du peuple ou Grammaire française expliquée au moyen du provençal, 1840). Bien que son œuvre soit un peu vieillie et lacunaire, elle méritait d'être sortie de l'oubli et d'être mise en valeur : M. S. l'a fait, et bien fait, et a ainsi rendu service aux romanistes.

Charles ROSTAING.

Pierre Gardette, Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais; IV. Exposé méthodologique et tables. Centre national de la recherche scientifique, Paris, 1968. Un vol. relié 18 × 27, 184 pages, 6 cartes.

Il ne faudrait pas s'attendre à trouver ici l'inventaire lexical, encore moins l'exploitation lexicographique, des 1 320 cartes de l'ALLy: un second volume de complément

« comprendra les commentaires des cartes, l'index des mots patois, l'index des bases étymologiques », et nous offrira donc beaucoup plus que le contenu des répertoires annexés aux autres atlas linguistiques nationaux et régionaux. C'est avec une grande impatience que nous attendons la publication de ce digne couronnement de l'œuvre de Mgr Gardette.

L'intérêt du présent ouvrage est autre. Après une préface accompagnée d'un bref historique et d'une bibliographie, l'exposé méthodologique de la première partie donne aux usagers de l'atlas tous les renseignements nécessaires sur le domaine choisi, le réseau de l'enquête, le questionnaire, les enquêteurs, l'enquête, les témoins, la transcription et la publication; les tables de la deuxième partie sont un instrument commode pour la consultation et la bonne intelligence des cartes : table des localités, des enquêteurs et des témoins, questionnaire, table des cartes, table alphabétique des titres des cartes.

Le Forez et le Lyonnais, qui correspondent, comme on sait, au domaine de l'atlas, constituent une unité géographique aux frontières naturelles bien marquées, à l'ouest par la montagne, à l'est par le sillon Saône-Rhône, et une unité historique non moins nette, puisque, avant d'être partagé entre les deux départements de la Loire et du Rhône, puis intégré dans la région Rhône-Alpes, ce pays fut le territoire des Ségusiaves, la civitas Lugdunensium, la province du Lyonnais et, encore aujourd'hui, le diocèse de Lyon. « Enfoncé[e] comme un coin entre le domaine de la langue d'oïl et celui de la langue d'oc », sa personnalité linguistique s'affirme au nord, à l'ouest et au sud, tandis qu'à l'est « il n'y a pas opposition mais plutôt continuité (...) du Lyonnais à la Dombe, au Bugey et au Dauphiné ». Aussi, pour étudier de près les frontières linguistiques, a-t-on multiplié les points d'enquête sur une frange plus ou moins large en domaine non francoprovençal (31 points sur les 75 de l'atlas). Quant à la limite orientale assignée au domaine de l'ALLy, elle résulte plutôt de considérations pragmatiques : « Nous n'é ions pas préparés à enquêter si loin de chez nous, nous risquions de ne pas voir la fin d'une telle entreprise, enfin les cartes comprenant tant de points auraient-elles été publiables? » Des cartes très claires montrent le relief du Lyonnais et du Forez, le tracé approximatif des voies romaines, la situation linguistique du Lyonnais dans le domaine francoprovençal, enfin les domaines respectifs de l'ALLy et de l'Atlas du francoprovençal central, dont la préparation s'élabore actuellement sous la direction de M. Tuaillon-

Le réseau de l'enquête est serré parce qu'il fallait tenir le plus grand compte de la riche diversité des patois, diversité due à l'influence des parlers voisins d'oil et d'oc, à celle des autres parlers francoprovençaux à l'est, et au rôle capital de Lyon en matière de création et d'emprunts de mots. « C'est une terre riche en histoire linguistique. Certaines cartes font songer à ces plans de fouilles des villes de l'antiquité qu'il faut dégager avec soin en distinguant les uns des autres les différents niveaux archéologiques ». Pour les deux départements de la Loire et du Rhône, alors que l'ALF ne compte que 8 points, Mgr Gardette et ses enquêteurs en ont visité 44. Il semble d'autre part assez paradoxal que sur les 75 points de l'ALLy 4 seulement coïncident avec ceux de l'ALF, comme on le voit sur la carte 5 qui montre l'emplacement des points d'enquête respectifs des deux atlas. Ce n'est pas que les dialectologues lyonnais aient « pris un malin plaisir à éviter toute comparaison entre (leur) enquête et celle d'Edmont »! C'est simplement que la chose était devenue impossible du fait de la disparition du patois dans la plupart des localités enquêtées par ce dernier. « Il semble, dit Mgr Gardette dans une image saisissante,

que dans les agglomérations le patois soit mort de mort violente. Il n'a pas décliné lentement. Une génération, devenue boutiquière et ouvrière, a eu honte de la blouse et du parler paysan. Les jeunes parents, d'un commun accord, ont oublié le patois pour faire de leurs enfants des cita lins. La génération qu'avait rencontrée Edmont s'est éteinte-Maintenant « on n'est plus des sauvages, Monsieur. » Inversement dans les villages restés paysans le patois survit, même à proximité immédiate de Lyon. D'où cette loi : « Ce sont les mœurs paysannes qui conservent le patois, ce sont les mœurs citadines qui le tuent » et « pour que le patois demeure il faut, et il suffit, que le village soit un vrai village de paysans, vivant de la vie de la terre, heureux de leur sort et fiers de leurs traditions ». Formule qu'il conviendrait peut-être de nuancer, s'il est vrai que depuis l'époque des enquêtes (1945-48) la situation du patois s'est beaucoup détériorée et qu'« aujourd'hui le patois s'est éteint ou va s'éteindre dans beaucoup de communes paysannes » : ou bien faut-il entendre que ces communes ont, elles aussi, abandonné les mœurs paysannes?

C'est sur le questionnaire que Mgr Gardette s'explique le plus longuement. Avant d'en raconter la genèse et d'en préciser les caractères, il est naturellement amené à reprendre ses réflexions antérieures (exposées notamment dans sa communication au Colloque de dialectologie romane tenu à la Faculté des Lettres de Strasbourg en 1956, dans un article de la RLiR de 1957 sur Le Lyonnais et le Massif central d'après les atlas linguistiques régionaux, et dans un compte rendu du volume de comptément de l'ALMC paru dans la même revue en 1963) sur le problème classique qui se pose aux auteurs d'atlas régionaux depuis l'« appel » lancé en avril 1939 par A. Dauzat : s'il est préférable d'utiliser un questionnaire commun à tous les atlas, en vue de faciliter au maximum le travail de comparaison, ou bien, pour chaque atlas, un questionnaire indépendant, spécialement adapté à sa région, en vue de recueillir « le plus de patois et le meilleur patois ». Le questionnaire unique de Dauzat, « beaucoup trop court pour révéler ce qui reste encore de richesses lexicologiques dans nos patois de France», trop désordonné, par suite de l'interférence du classement alphabétique dans le classement idéologique, pour fournir le canevas de conversations suivies, trop confus dans ses questions multiples (par exemple : « types de haches ») et arbitraire dans ses questions dites régionales, a été abandonné délibérément au profit d'un questionnaire spécifiquement lyonnais et forézien. Les tentatives ultérieures de Mgr Gardette en vue de la rédaction d'un nouveau questionnaire commun ou, au moins, d'un questionnaire dont une partie aurait été commune n'ayant pas abouti, on sait que les atlas régionaux actuellement parus ou en cours d'élaboration ont tous été préparés au moyen de questionnaires différents. Il n'y a pas lieu de déplorer cette apparente disparité puisque, comme l'a fait remarquer M. Nauton, « lorsqu'on s'attache aux réalités » (phénomènes atmosphériques, flore, faune, travaux des champs, etc.), « on finit par trouver qu'un bon nombre de notions sont semblables partout ». Par la force des choses les divers questionnaires régionaux « contiennent tous une part importante de ce questionnaire commun idéal » dans lequel seraient consignées précisément ces réalités communes. C'est ce que montre bien une confrontation minutieuse entre l'ALMC et l'ALLy pour la section « Ciel et phénomènes atmosphériques » du premier. Pour toutes les « notions claires et utiles », c'est-à-dire pour la très grande majorité des cartes, il y a correspondance entre les deux atlas. Le résidu est constitué par « certains mots, certaines expressions (qui) ne se trouvent qu'en certaines régions, qui en ont comme la propriété littéraire, et où ces mots semblent avoir créé une notion bien spéciale »:

ainsi la « soleillée » de l'ALMC qui ne correspond exactement ni au français éclaircie, ni à la locution lyonnaise « le temps s'éclaircit ». Alors qu'un questionnaire standard risquait de ne donner que du français patoisé, seules des questions spécifiques comme « la soleillée , « le temps s'éclaircit » étaient à même de recueillir du vrai patois. En conclusion, « si l'on devait sacrifier un peu de concordance ou un peu de vrai patois... il vaudrait mieux sacrifier de la concordance que du patois ».

Quant au questionnaire de l'ALLy, sa naissance remonte aux premières enquêtes de l'abbé Gardette en 1930. Il prend la forme d'un « guide de conversation » en 1936, à l'occasion des enquêtes en vue des thèses de géographie linguistique du Forez. Il est complété et précisé à l'intention des enquêteurs de la première campagne d'enquêtes, puis encore modifié trois fois en fonction du rendement plus ou moins bon de telle ou telle question. Dans son état définitif (1948) ce questionnaire « est divisé en 31 chapitres, chacun étant une unité de conversation d'une cinquantaine de questions » en moyenne. Ce n'est pas un questionnaire phonétique (l'enquête phonétique « suppose un réseau beaucoup plus dense, un domaine moins vaste, un questionnaire spécialisé »), mais naturellement « il sera possible de faire de la phonétique à l'aide de ces documents ». C'est un questionnaire lexicologique, chaque question vise à provoquer l'articulation d'un mot, et non d'une phrase dans laquelle le mot précis demandé, passant au second plan de l'attention du témoin, risquerait de lui échapper et d'être remplacé par un mot banal de français patoisé, comme il est arrivé trop souvent avec les questions trop complexes de l'ALF.

On a négligé systématiquement de demander les termes abstraits car « le patois ne subsiste guère que chez les paysans et pour parler de la vie des champs ». Un tel ostracisme est sans doute motivé par les leçons de l'expérience : trop de blanc aurait subsisté dans les carnets des enquêteurs, ou peut-être, au contraire, pour les notions affectives, un trop grand foisonnement de synonymes était-il à redouter... Tout en avouant une parfaire incompétence dans le domaine de la cartographie linguistique, nous ne pouvons nous empècher de regretter pareille lacune, en songeant par exemple à l'originalité et à la richesse, dans les patois du Montbéliard, du vocabulaire du rire, de la honte, de la colère, du souvenir, de la nostalgie, sans parler bien sûr de la paresse, de la bêtise, de la laideur... Ne serait-ce point un peu à ces champs notionnels que pense Mgr Gardette quand il dit de son questionnaire : « Peut-être est-il un peu court » ? Même vieillissants, ces mots n'auraient-ils pu être « suggérés adroitement » par l'indication de leur type à la suite de la question, au même titre que le fleurier ou les chenevottes? Et n'a-t-on pas eu tendance, d'une façon générale, conformément d'ailleurs aux principes qui ont déterminé le réseau de l'enquête (« Ce sont les mœurs paysannes qui conservent le patois »), à restreindre l'univers des realia à la province des « ruralia »?

Les enquêteurs étaient au nombre de six. Mgr Gardette lui-même et cinq grands élèves qui avaient rédigé ou préparaient avec lui des monographies sur les patois de la région. Une carte indique en détail les points assignés aux différents enquêteurs, chacun d'eux rayonnant en principe à partir du patois déjà étudié et le directeur se chargeant des localités non enquêtées par les autres, c'est-à-dire de 20 points « tous azimuts ». Ces enquêteurs étaient donc, à la différence d'Edmont, des linguistes de métier; deux seulement étaient patoisants; tous étaient, à des degrés divers, des autochtones, bien au fait des choses et des gens de chez eux. Fait nouveau pour l'époque, quatre, sur six, étaient des femmes.

Leur enquête s'est faite, on s'en doute, « en direct », « sur place, dans la grange ou sous le hangar ou en plein champ ». Élève de Duraffour, Mgr Gardette est parti de la méthode de la « conversation dirigée » mise au point par son maître, en faisant porter l'accent de plus en plus sur « dirigée », dans la mesure où il était indispensable, pour obtenir des réponses comparables, que les six enquêteurs posassent des questions, « et les mêmes, et de la même façon », et donc qu'un questionnaire précis et détaillé fût rédigé. L'auteur analyse méthodiquement la doctrine qu'il a élaborée et prescrite à ses collaborateurs en matière de procédés d'interrogation. Toutes les fois que c'est possible il y a « conversation dirigée » : on laisse le témoin développer spontanément le thème d'une « unité de conversation », « en l'interrompant le moins possible, mais en le relançant lorsqu'il s'arrête, en le ramenant en arrière lorsqu'il a oublié quelque chose d'important ». Dans d'autres cas, les plus nombreux semble-t-il, l'enquêteur doit prendre l'initiative, mais il aura soin de procéder par «interrogation indirecte», soit au moyen de gestes ou mimiques (par exemple geste de frapper avec un marteau pour obtenir antsaplá « battre »), soit en désignant ou en touchant les objets, soit en les décrivant si on ne peut les avoir sous les yeux, soit en recourant à l'énumération (les douze mois de l'année, les espèces d'oiseaux, etc ). Enfin la « réponse amorcée » (expression reprise à M. Nauton) consistera à suggérer le mot probable, indiqué en italiques dans le questionnaire, en ébauchant l'articulation de sa première syllabe. Quant à la « traduction » pure et simple, « il est souhaitable que l'enquêteur n'y ait jamais recours », sous peine de « changer complètement le climat de l'enquête [.. ] et de produire des calques, du français patoisé ».

Les réponses ont été enregistrées, non sur bandes magnétiques, le procédé n'étant guère répandu dans les années 40, mais directement sur les pages impaires de carnets dont les pages de gauche servaient à recueillir les questions oubliées, les remarques diverses, croquis, etc., — procédé plus souple et mieux adapté à la conversation dirigée que l'usage de formulaires imprimés.

Les témoins de l'ALLy sont assez différents de ceux de l'ALF. Edmont avait une préférence pour les secrétaires de mairie et les artisans, la règle de Mgr Gardette est que « les témoins doivent être paysans », et si l'on rencontre ici et là dans leur liste un artisan ou un commerçant, c'est qu'ils n'étaient pas les seuls à être interrogés dans la localité, et qu'on ne leur a demandé que du vocabulaire général ou que, dans les petits villages, ils étaient en étroit contact avec la vie de la terre.

L'âge moyen des témoins de l'ALF était 40 ans, celui des témoins de l'ALLy 70 ans : il fallait pour recueillir les vieux mots recourir aux plus vieux patoisants, et puis, hélas ! le patois se meurt, ou a cessé de vivre, dans les jeunes générations. On s'est adressé de préférence aux hommes, sans exclure, bien sûr, les femmes, surtout pour le vocabulaire du ménage, de la basse-cour, de la laiterie, d'autant plus qu'« en général elles aimaient bien parler »... Ces informateurs étaient, « dans leur généralité, des autochtones, nés de parents du pays, mariés dans le pays » : les intermariages sont souvent funestes à la pureté du patois. On a préféré les gens intelligents et de bon caractère. Contrairement à la doctrine de l'ALF, on a interrogé, dans chaque localité, des témoins multiples, se complétant mutuellement, ou conversant ensemble. Cette pluralité a permis de réduire la durée des enquêtes; elle a mis en lumière des divergences lexicales et phonétiques dans les parlers les plus usés, et inversement une homogénéité d'autant plus grande que les parlers étaient encore plus vigoureux.

Les enquêteurs ont pratiqué une transcription impressionniste, s'attachant à noter, avec le maximum d'exactitude et de finesse, les nuances d'articulation au moyen de l'alphabet de Rousselot, et refoulant systématiquement toute tendance à les ramener à une norme quelconque, précaution capitale car « une nuance jugée sur-le-champ non pertinente, peut se révéler au contraire très pertinente à la réflexion ». Il n'est pas impossible toutefois, nulle oreille n'étant infaillible, que l'enregistrement des diphtongues ait été parfois perturbé par quelque « mirage phonétique ».

La première partie du volume s'achève par trois pages fort techniques consacrées à la *publication* de l'atlas : préparation des brouillons de cartes, impression en offset, format et échelle, fond de carte, calligraphie et dessin, impression.

En ce qui concerne les répertoires de la seconde partie, il nous reste à signaler d'une part (Tuble des localités, des enquêteurs et des témoins), le soin avec lequel les enquêteurs ont précisé, pour chaque point, outre le nom et l'âge de chacun des témoins, la qualité de son information (par exemple « cultivateur intelligent et instruit, excellent témoin qui s'est beaucoup intéressé à l'enquête »), ainsi que la date de l'enquête et, le cas échéant, les caractéristiques linguistiques de la localité (par exemple : « Enquête en 1945. Patois bien conservé surtout dans les hameaux, où il est facile de trouver de bons témoins »), d'autre part la minutie avec laquelle le questionnaire a été rédigé, et dont un court échantillon permettra de se faire une idée : Au chapitre 1 (prés, foin, râteau, fourche...), on peut lire notamment :

- 3 c. 5 et 6 'Un bief d'irrigation' dans les prés (sg. et plur.). Distinguer a) le bief principal (normalement assez long, il est de section carrée, profond de 30 cm et large d'autant; préciser ces détails. Dire où il prend l'eau : rivière, fossé du chemin, mare-réservoir...?), byâ, râze. b) les biefs secondaires, sg. et plur. [...]
- 3' c. 5\* (Faire une bonne photo, à soleil frisant, d'un pré irrigué, montrant le dessin des grands et des petits biefs; si possible, de la prise d'eau. Ou bien faire un bon dessin de l'ensemble.)

(3 est le nº de la question; 3' correspond à une question ajoutée au cours de l'élaboration du questionnaire; c. 5 et 6 indique les cartes correspondant aux questions; c. 5\* renvoie à un supplément en marge de la carte 5; les guillemets simples encadrent les mots ou membres de phrase dont on désire l'équivalent patois; les termes en italiques sont « les mots parois qu'on pourra suggérer adroitement ».)

Nous espérons avoir montré quel intérêt présente cet ouvrage tant pour les responsables d'atlas linguistiques que pour les dialectologues en général et même l'ensemble des linguistes. Nous avons particulièrement apprécié, au fil des pages, la façon dont nombre de problèmes ont été repensés par le pionnier des auteurs d'atlas régionaux, à la lumière d'une incomparable expérience d'enquêteur et de linguiste, et nous avons été captivé, une fois de plus, par la simplicité souriante et la finesse malicieuse de son style. On voudra bien se montrer indulgent aux insuffisances du présent compte rendu : il est toujours dangereux, comme le dit ironiquement M. Jean Séguy cité page 46, de ne pas laisser « les herborisations aux botanistes, le télescope aux astronomes et la critique des atlas linguistiques aux auteurs d'atlas linguistiques ».

Michel THOM.

Le Couronnement de Louis, Chanson de geste du XIIe siècle, traduite par André LANLY, professeur à la Faculté des Lettres de Nancy, Paris, Champion, 1969, 149 pages.

Le Couronnement de Louis est, sans aucun doute, la chanson de geste qui, avec la Chanson de Roland, méritait le plus les honneurs de la traduction : elle touche à la fois à la chanson de geste proprement dite et à la chronique romanesque, et à la valeur littéraire s'ajoute l'intérêt historique. M. Lanly vient, très heureusement, de mettre à la portée du public cultivé cette œuvre trop souvent oubliée dans les anthologies.

Dans une Notice d'introduction concise; mais riche et précise, M. Lanly rappelle les faits historiques et légendaires dont la Chanson garde le reflet. Il s'efforce de dégager l'intérêt humain de cette œuvre qui mérite la sympathie du lecteur cultivé, quelle que soit la génération à laquelle il appartienne. On saura gré à l'auteur d'appuyer la présentation du texte sur des explications de tous ordres et sur des précisions bibliographiques qui figurent dans les Notes de cette introduction. Bien souvent des éclaircissements de ce genre manquent dans des ouvrages qui se veulent de vulgarisation. Cette Introduction sera, certes, utile au grand public, mais plus encore à l'étudiant. D'un grand profit pour ce dernier seront les Notes lexicales sur un bon nombre de termes de civilisation; elles permettront à l'étudiant de prendre pleinement conscience de la réalité concrète des mots clés du système féodal tels que vassal, fief ou prébende. On y trouvera aussi des mises au point de discussions relatives à certains passages du texte. Tel lecteur regrettera peut-être qu'il n'y ait aucune précision sur armes qui, au v. 893, serait plutôt à entendre dans le sens d'« armes défensives » et plus particulièren; ent dans le sens d'« armure ». Mais l'auteur a dû se soumettre à une nécessité bien connue : des notes explicatives de ce genre reposent sur un choix A ces Notes lexicules font suite des Notes sur quelques personnages, riches en explications historiques, dans lesquelles le traducteur confronte certains détails du texte avec les faits historiques.

Avant d'entreprendre le travail difficile de la traduction, M. Lanly a pris soin d'établir d'abord un texte correct en ancien français. Aussi a-t-il apporté au texte publié par E. Langlois, et pris pour base, un certain nombre de modifications qui sont présentées et discutées dans les Notes lexicales et qui portent sur la ponctuation ou sur le choix d'une leçon de manuscrit que E. Langlois avait jugé bon de rejeter dans les Variantes. Quel que soit le but du traducteur, la fidélité au texte et la précision demeurent les qualités premières. Or, bien que l'ancien français possède des termes difficiles à traduire, on ne peut que louer la manière dont la traduction de M. Lanly exprime certains aspects de la civilisation féodale et de la mentalité médiévale en général : nous pensons à sage, prodome et à des termes de ce genre. L'adaptation moderne des termes techniques de civilisation médiévale s'avère la plupart du temps impossible. Aussi le traducteur les a-t-il conservés en les expliquant dans les Notes lexicales. On peut se demander pourquoi dromont (v. 1327), qui est traduit par « bâtiment », fait exception à cette règle que le traducteur semble suivre dans l'ensemble de sa traduction. Toutefois, quand il s'agit de termes qui existent dans la langue moderne, mais avec un sens fort différent de celui que connaît l'ancienne langue, et qui, pour un étudiant, peuvent difficilement évoquer le sens spécifiquement médiéval, il serait profitable de les « traduire », surtout lorsque le traducteur ne leur réserve pas d'explication dans les notes. Ce cas apparaît notamment à propos de bel (« cher ») que l'auteur traduit généralement par « beau », par exemple au v. 145 dans l'expression bels sire. Mais au vers 62 bels filz est naturellement traduit par

« cher fils ». Enfin, traduire, c'est avant tout être objectif et cette objectivité se manifeste dans la manière dont le traducteur choisit dans les registres des mots ceux qui lui semblent les plus proches de l'original. De ce point de vue, des esprits chagrins pourraient reprocher à M. Lanly d'interpréter plutôt que de traduire, et cela au moins dans un passage :

# v. 1636 Vostre est la force del plus maistre marchie

traduit par « Vous avez le pouvoir d'obtenir la décision ». L'étudiant risque d'être dérouté par cette traduction, que donne pour ce vers, il est vrai, Tobler-Lommatzsch, mais qui, à notre avis, est équivoque. Il eût été facile de respecter le sens précis de marchié, abondamment attesté, d'ailleurs, par Tobler-Lommatzsch, « affaire », et de traduire le vers de la manière suivante : « Libre à vous de l'emporter dans cette affaire, la plus importante de toutes ». Rappelons la situation : le portier du moûtier de Saint-Martin vient de montrer à Guillaume que délivrer Louis est une tâche difficile, le moindre recoin étant occupé par des armes et des chevaliers, mais... (v. 1636), à une seule condition :

## v. 1637 Lor harneis faites et saisir et baillier,

Cette dernière remarque et les réflexions qui précèdent ne sont que de modestes suggestions que nous voulions soumettre à l'appréciation du traducteur. La traduction d'un texte d'ancien français comporte des difficultés particulières. Loin de les esquiver, M. Lanly les a abordées d'une manière franche en bon connaisseur de l'ancienne langue et nous a ainsi donné une œuvre digne de l'original.

Ch. BRUCKER.

RÖNSCH, Itala und Vulgata, 2e édit., 1874, réimpr. par H-W. Klein, Hueber, Munich, 1965 (526 pages).

Cette réimpression fut une heureuse initiative de la part de M. Klein. Malgré son ancienneté, le livre de Rönsch reste essentiel pour l'étude du latin de la Bible et, comme le disait l'auteur lui-même, la connaissance de cette langue est importante non seulement pour les théologiens, mais au moins autant pour les philologues, spécialement pour les romanistes. Les traductions latines de la Bible furent pendant des siècles le livre d'instruction et d'enseignement par excellence, tous les glossaires médiévaux s'y rapportent d'une manière ou d'une autre et beaucoup avaient pour seul but de permettre la lecture de la Bible. Rönsch, avant bien d'autres, a montré combien les traductions latines de la Bible étaient faites pour être comprises par les couches populaires de l'époque et que de ce point de vue elles sont une mine de renseignements pour les linguistes. Nous n'irons pas jusqu'à dire comme Blondheim (Romania, 50, 541) qu'elles sont la source des langues romanes; disons plutôt qu'elles le sont pour une large part, surtout si on considère l'utilisation quotidienne de textes bibliques dans la liturgie et le bréviaire.

Rönsch présente les différents aspects du latin biblique : formation des mots, morphologie, syntaxe, sémantique, en montrant d'une façon systématique dans quelle mesure chacune des particularités se manifeste également dans le latin dit vulgaire non biblique, païen ou chrétien, sans oublier les nombreux hellénismes si importants pour l'évolution de la langue et les hébraïsmes. Puis dans le dernier chapitre, en guise de conclusion, l'auteur fait une sorte de synthèse sur le latin de la Bible.

Dans son « Avertissement », M. Klein souligne combien cet ouvrage reste actuel malgré les travaux qui ont été faits depuis ; il pense qu'il faudra attendre une sérieuse progression des recherches entreprises par l'abbaye de Beuron dans l'édition de la *Vetus Latina* pour envisager une refonte complète de l'ouvrage de Rönsch. Il nous semble pourtant que dès maintenant un lecteur moderne aurait intérêt à confronter les idées de Rönsch avec celles que nous lisons dans l'introduction des éditions de Beuron, notamment en ce qui concerne l'abandon du terme d'*Itala* pour celui plus générique de *Vetus Latina* et surtout à propos du prétendu caractère « africain » du latin de la *Vetus Latina*.

Voici quelques regrets que nous aurions à exprimer sur l'ouvrage de Rönsch. Le premier, purement technique, porte sur l'utilisation des abréviations. Dans les pages 15 à 20, l'auteur signale les œuvres et les études qu'il a consultées. De temps en temps il en donne une abréviation, dans un ordre qui n'est pas alphabétique. Cette bibliographie est complétée p. 526 par une annexe qui, elle, est alphabétique, mais ne comporte pas d'abréviations. Or dans le corps de son ouvrage Rönsch emploie de nombreuses abréviations dont beaucoup ne sont expliquées nulle part. Quelquefois on en devine la signification, par ex. « Diefenb. » = Glossaire de Diefenbach, mais à partir de la p. 72 l'auteur se contente d'un « D » pour désigner ce même Glossaire : celui qui lit le livre d'un bout à l'autre comprend après quelque hésitation, mais un lecteur qui le consulte seulement risque d'être perdu ; et il y a bien d'autres cas similaires, comme C. Th. ou Res. M. Klein n'aurait-il pas pu ajouter une table alphabétique des abréviations ? Cela aurait facilité la tâche du lecteur moderne.

Les autres remarques portent plutôt sur la conception de l'ouvrage. Le chapitre premier a pour titre « Particularités de la dérivation » ; on aimerait savoir avec précision sur quoi portent ces particularités : est-ce qu'on vise la prolifération des suffixes signalés ou bien aussi le changement de sens qui affecte certains d'entre eux? Souvent l'auteur montre avec raison la réalisation de certaines tendances du latin biblique dans les langues romanes; mais il ne le fait pas toujours, par ex. à propos de l'extension des parfaits en -didi/-dedi (p. 288) ou l'emploi de l'indicatif pour l'impératif (p. 294); lorsqu'il mentionne la forme alid (= aliud) on attendrait une référence à l'ancien fr. el. Enfin le titre de la conclusion nous a surpris. Alors que dans tout l'ouvrage l'auteur mettait sur le même plan Itala et Vulgate, considérées chacune comme une des traductions de la Bible, la conclusion est intitulée « Caractéristiques de la langue de l'Itala », mais fort curieusement dans la dernière phrase (p. 482), Rönsch semble se reprendre en soulignant l'importance des « idiomes de l'Itala et de la Vulgate ». D'ailleurs dans son introduction (p. 11), l'auteur avait frôlé ce problème de la différence entre ces deux traductions. lorsqu'il notait (nº 19) que la Vulgate a quelquefois « poli et affaibli » les expressions de l'Itala. C'est là une question qui mériterait d'être étudiée ; saint Jérôme qui pourtant écrivait sa Vulgate pour le peuple a jugé utile de changer ou de corriger les passages de la Vetus Latina qui lui semblaient soit trop vulgaires, soit trop servilement traduits des Septante, deux aspects essentiels du latin biblique. Mais nous concédons fort volontiers à M. Klein que ces considérations l'auraient obligé à refondre le livre de Rönsch, et s'il a préféré attendre que les travaux de Beuron soient plus avancés, c'est très compréhensible.

Quoi qu'il en soit, l'ouvrage de Rönsch, tel qu'il est, reste un instrument de travail fondamental pour qui s'intéresse au latin vulgaire et à la genèse des langues romanes.

Georges MERK.

H. A. GLEASON, *Introduction à la Linguistique*. Traduction de Françoise Dubois-Charlier. « Sciences humaines et sociales », Larousse. Paris, 1969 (380 pages).

Le linguiste étant, par définition, un qui sait les langues, et l'anglaise en particulier, on a jusqu'à tout récemment très peu traduit les ouvrages des écoles anglaises ou américaines. Il semble que, depuis peu, on en soit venu à une vision plus réaliste, ou plus modeste, des choses. Les traductions commencent d'affluer. Celle qu'aujourd'hui nous présentons — il s'agit, semble-t-il de : « An Introduction to Descriptive Linguistics », 2nd edition, New-York, 1961 — est un choix heureux, et Françoise Dubois-Charlier s'est acquittée de sa tâche avec bonheur.

Mais pourquoi, dira-t-on peut-être, se donner cette peine alors que nous avons de bonnes introductions par de bons linguistes de chez nous? Gleason, bien qu'il écrive son livre évidemment pour ses seuls étudiants américains, nous donne en passant une réponse que des romanistes pourraient en partie contester, mais qui nous semble valable en gros :

« Les problèmes que les linguistes américains et les linguistes européens ont rencontrés ont été très différents; pour les premiers il s'agissait en grande partie de langues non écrites à propos desquelles le chercheur a dû entreprendre son analyse sur des données fournies par les informateurs; pour les seconds, il s'agissait beaucoup plus souvent de retravailler sur des langues écrites à une date très ancienne, et à propos desquelles une masse considérable de textes linguistiques avait déjà été publiée. » (p. 170)

La table des matières de cette *Introduction* ressemble apparemment à celle des ouvrages similaires. On y trouve, *in fine*, les chapitres encyclopédiques de rigueur sur la phonétique acoustique, sur « le processus de communication », les « variations linguistiques », les systèmes d'écriture, les langues écrites, la classification, les « langues et familles de langues ». Ceci n'est pas très neuf. Mais la majeure partie du livre est consacrée à une étude fort concrète des éléments et des structures. La matière de base est la langue anglaise, plus précisément la variété américaine d'anglais qu'utilise l'auteur dans la vie de tous les jours. Nous ne croyons pas que cela constitue un obstacle pour le linguiste français.

Les vingt premiers chapitres apportent donc, avec une foule d'exemples empruntés à l'anglais, mais aussi aux langues africaines, asiatiques et indiennes, ces notions de base que nos apprentis devraient savoir le plus tôt possible : systèmes consonantique et vocalique, accentuation, morphèmes et allomorphes, flexions, structures, transformations... Le tout est complété par un précieux modèle d'enquête phonologique sur le terrain, avec de judicieux conseils sur l'usage — et l'abus — des procédés mécaniques d'enregistrement.

On voit déjà, d'après cet argument, tout le parti qu'on peut tirer de l'ouvrage. Nous croyons toutefois qu'on n'aurait pas dit l'essentiel si l'on ne soulignait pas l'esprit dans lequel il a été écrit. Nous vivons au siècle des machines. On sait que la langue repose sur des réflexes. Ne suffirait-il pas, pour apprendre une langue étrangère, d'acquérir en laboratoire ces réflexes que le locuteur naïf apprend au contact journalier des siens? Quand on possède les sons et les structures, on possède la langue... De là à supprimer l'enseignement de la grammaire il n'y avait qu'un pas.

Gleason a dépassé ce « behaviorisme » sommaire où d'autres s'étaient enlisés :

« Si le linguiste réussit à faire, à partir de son corpus, des généralisations adéquates, il

élabore une grammaire descriptive. Une grammaire descriptive est un ensemble systématique de formulations concernant les schèmes de construction qui caractérisent les énoncés grammaticaux. »

Cela est bel et bon; mais il y a autre chose : « l'intuition que le locuteur a de sa langue ou l'aptitude du linguiste à sentir la structure de la langue ».

Le locuteur normal comprend toutes les phrases de sa langue même s'il est incapable de les faire lui-même, et il en fabriq le qu'il n'a jamais entendues... Or « les processus de la grammaire transformationnelle ne sont pas suffisants pour répondre à toutes les conditions d'une grammaire de production de phrases. Toutes les règles peuvent être présentes, et la scule chose à faire est d'opérer les choix voulus; mais opérer ces choix est loin d'être simple... Une connaissance profonde de la langue et de la grammaire peuvent être nécessaires et, même dans les cas « évidents », la décision dépend largement de « l'intuition » du locuteur. Les choix ne sont évidents qu'à cause de cette « intuition »; ils peuvent être obscurs pour un étranger ».

Les « réflexes » mécaniques sont insuffisants... La grammaire descriptive aussi... Fautil désespérer ? Faut-il renoncer à faire une *Grammaire normative* ? On connaît les dangers de solécismes et de suffisance de ce genre d'ouvrages scolaires, le plus souvent écrits par des étrangers. Gleason ne le pense pas :

« Cependant aucune de ces erreurs n'est inhérente à la grammaire normative en tant que telle. Si elle s'appuyait sur une bonne grammaire descriptive et sur une observation exacte de la valeur sociale, elle ne prêterait pas le flanc aussi facilement à la critique et à la condamnation. »

Au demeurant nous trouverons dans ce livre une bonne leçon de méthode et une mise en garde non toujours superflue contre l'outrecuidance.

Marius PERRIN.

Louis KUKENHEIM, Grammaire historique de la langue française. Les syntagmes. Publications romanes de l'Université de Leyde, vol. XIV. Presses universitaires de Leyde, 1968. 1 vol. de VI + 206 p. + 1 tableau hors texte.

Ce volume fait suite à celui que M. Kukenheim a publié en 1967 et qui traitait des parties du discours. (c. r. dans le nº 123-124, juillet-décembre 1967, p. 449-450.) Il présente les mêmes qualités de clarté dans l'exposition, étant donné qu'il est, lui aussi, destiné avant tout à venir en aide a des étudiants même débutants. C'est pourquoi l'auteur déclare s'en tenir autant que possible à la terminologie traditionnelle, même s'il s'inspire de conceptions linguistiques plus modernes. La présentation de la matière obéit au même principe qui a commandé celle de la morphologie, « elle part de la forme pour en arriver au sens, ce qui veut dire, dans l'espèce, que le syntagme nominal trouve son critère dans le système casuel et que le syntagme verbal part des données de la forme verbale », elle se trouve ainsi « fondée non pas sur la classification des parties du discours, mais sur les groupes de mots ». Une différence cependant : la morphologie historique était exposée à partir de l'ancien français, parce que le système en est relativement solide, cette syntaxe « prend son amorce dans la langue latine classique... plus transparente et mieux élaborée que la syntaxe de l'ancienne langue française, plus flottante et certainement trop peu connue pour fournir une base de départ solide ». Le volume se divise en trois parties qui correspondent assez exactement à celles qui constituaient la morphologie historique : les

syntagmes nominaux correspondent aux éléments nominaux, le substantif et ses satellites, les syntagmes verbaux, aux éléments verbaux, le verbe et ses dépendants, et aux éléments de relation correspondent les syntagmes complexes, c'est-à-dire les propositions complexes qui résultent de la coordination de propositions simples ou de l'amplification d'un des éléments de la phrase simple : le substantif, l'adjectif et l'adverbe. Une telle continuité de plan est une source évidente de clarté, ce qui est un gain pour la compréhension de l'exposé. De plus, chaque chapitre présente trois thèmes de discussion : 1. la rection ou dépendance. 2. l'ordre des mots. 3. conséquence du précédent, l'accord ou congruence. L'auteur fait également trois remarques, l'une qui justifie ce qu'il appelle « une technique de renvois » par l'impossibilité de réaliser un système cohérent, car la langue, dit-il, est un objet contradictoire en lui-même, l'autre qui renvoie à des études spéciales les cas d'espèce pour s'en tenir, au moins provisoirement, aux grandes lignes de l'évolution des diverses constructions depuis le latin et l'ancien français jusqu'à la période actuelle, la troisième enfin pour écarter autant que possible le contenu semantique afin de ne pas se perdre dans des ramifications inextricables. Tout cela semble de bonne méthode. Un point sur lequel M. Kukenheim attire l'attention et qu'il avait déjà abordé dans le précédent volume, c'est l'importance — qu'il qualifie d'exceptionnelle du rôle de la prosodie en français, c'est-à-dire de l'accentuation, de la mélodie et de l'intonation. C'est d'ailleurs un point sur lequel la discussion reste ouverte. Les solutions proposées ici ne manquent pas de séduction. Un tableau synoptique des formes de l'ancien français reprend et complète d'une manière plus détaillée celui qui accompagnait les parties du discours. Le volume comporte une bibliogra hie sommaire mais suffisante, ainsi qu'un index bien fait qui permet une consultation aisée, mais auquel on pourrait cependant reprocher de grouper les faits sous des rubriques parfois trop générales.

Un troisième volume sur le phonétisme viendra bientôt compléter cette Grammaire historique de la langue française, mais déjà celui-ci offre à tous ceux qui veulent étudier l'évolution du français un bon instrument de travail. M. Kukenheim a gardé dans cette partie qui traite des syntagmes son souci de clarté et d'originalité dans la présentation.

Jean Bourguignon.

Frédéric Deloffre, Le Vers français. Paris, SEDES. 1 vol. de 180 pages.

Cet ouvrage, comme celui qui l'a précédé dans la même collection, La phrase française, reproduit un cours professé devant les étudiants de première année de Sorbonne. Il ne s'agit donc pas pour l'auteur d'exposer de nouvelles théories mais de présenter les problèmes essentiels que pose le vers français et son évolution. M. Deloffre reconnaît luimême que « les travaux dont on dispose ne sont [pas] assez avancés pour que l'on puisse donner des faits autre chose qu'une image provisoire ». Il n'est pas facile de condenser en quelques pages une histoire aussi complexe, l'auteur s'en est tiré avec une grande habileté. Le premier chapitre dégage les règles essentielles qui ont régi le vers classique de Malherbe : la rime, le syllabisme, la césure, l'hiatus, le e postvocalique non élidé. Une fois cette connaissance générale acquise, l'auteur examine sur le plan de l'évolution historique comment, à partir de la versification latine, un tel système a pu être élaboré : c'est le contenu des chapitres II à VIII. Le passage du vers latin quantitatif au vers latin accentuel, d'où sortira le vers syllabique, est clairement montré. Je remarque que

M. Deloffre se sépare quelque peu ici des conclusions auxquelles parvient M. Michel Burger dans ses Recherches sur la structure et l'origine des vers romans. Cet ouvrage n'est pas cité dans la bibliographie et cette omission est curieuse étant donné son importance. N'a-il-pas marqué en effet un progrès sur le travail de G. Lote, dont il est bien douteux d'ailleurs que se poursuive la publication. Les chapitres III et IV examinent la fonction de la césure comme repère pour l'oreille et l'origine de l'assonance et de la rime. Sous le titre plus général de « Naissance d'un art poétique » sont présentés : l'apparition de la déclamation se substituant au chant (V), l'élaboration et la spécialisation des différents types de vers (VI), la création et le perfectionnement des strophes et des poèmes à forme fixe (VII), l'évolution et la complication de la rime (VIII). Tout le travail qui s'est accompli du xie au xve siècle est ainsi résumé à grands traits. L'œuvre poétique de la Renaissance fait l'objet du chap. IX. L'auteur y examine : 1º Les genres abandonnés ou condamnés. 2º Les genres inventés ou introduits. 3º La tentative de poésie mesurée et les enseignements qu'on peut en retenir. Ce dernier point est important dans l'évolution du vers français, ainsi que l'a montré M. Le Hir dans son ouvrage Esthétique et structure du vers français, où, il faut bien le dire, on trouve beaucoup plus que des « références commodes aux théoriciens du vers ». (Cité à la bibliographie, p. 168.) La remarque sur les « ïoniques mineurs » de Baïf donnés comme « ancêtres » de l'alexandrin à trois accents est intéressante. Mais est-il bien sûr que les exemples des alexandrins « romantiques », présentés comme tels, ne prêtent pas à discussion? Après l'apport de la Pléiade est étudiée la « Mise en ordre de l'âge classique » (chap. X). On trouve ici une bonne étude de l'hiatus, prolongée jusqu'à Apollinaire, du problème de l'exactitude phonétique et graphique des rimes, du problème de la discordance entre mètre et syntaxe. On passe ensuite, au chapitre XI, au vers romantique, dont l'auteur montre fort justement qu'il s'est émancipé et non libéré. Il insiste avec raison, à la suite de G. Lote, sur l'importance du théâtre dans la dislocation du vers. L'inventaire des « nouveautés » en face de la tradition dans le vers romantique est parfait d'exactitude et de clarté, mais là encore se pose la question épineuse du trimètre. Le dernier chapitre (XII) « Évolution et critique de la diction poétique », montre comment et pourquoi les écoles modernes de poésie depuis le symbolisme ont remis en question les « deux piliers fondamentaux, le syllabisme et la rime ». La situation du vers des vers-libristes par rapport au vers traditionnel est définie avec netteté, mais on aurait souhaité une étude du rythme plus poussée. Il est encore difficile après tout ce que dit si bien M. Delosfre de savoir exactement ce qu'est un vers français, non de l'extérieur, si je puis m'exprimer ainsi, mais de l'intérieur. Il reste cependant que ce petit livre est plein de qualités et qu'il est un des meilleurs manuels d'initiation : les étudiants et les amateurs de poésie l'utiliseront avec profit.

Jean Bourguignon.

Nina Catach, L'orthographe française à l'époque de la Renaissance. Publications romanes et françaises, CI. Genève. Librairie Droz, 1968, 1 vol. de XXXIV + 496 pages. Je dirai d'abord mon admiration pour ce très beau livre, remarquable par l'étendue de l'information, la rigueur de la méthode et la perspicacité des analyses. Il a fallu beaucoup de travail pour réunir et classer une documentation aussi considérable et beaucoup d'intelligence pour se diriger avec autant de sûreté dans un maquis pareillement inextri-

cable. On constate que l'histoire de l'orthographe n'a pas plus intéressé les linguistes de notre temps que ceux des époques précédentes, alors que pullulent les manuels et traités normatifs. Cette histoire a été entreprise par Charles Beaulieux vers 1900, et le résultat de son travail vit le jour en 1927. Son ambition était, comme il le déclare dans la préface, d'étudier « la formation de notre orthographe actuelle ». Considérant que celle ci remontait, pour l'essentiel, au xvie siècle et que l'orthographe du xvie siècle dépendait de celle que R. Estienne avait adoptée dans ses dictionnaires, il fut conduit à rechercher leurs sources graphiques et, par voie de conséquence, à remonter jusqu'aux origines manuscrites des siècles précédents. C'est pourquoi il conduit son étude des origines jusqu'à R. Estienne compris, c'est-à-dire jusqu'en 1550. Mais Beaulieux accumulait notes et documents avec l'intention de poursuivre cette histoire jusqu'à l'époque moderne. Mme N. Catach a pu avoir communication de ces manuscrits, dont Beaulieux lui-même avait publié une partie, mais elle n'a pas cru pouvoir réaliser le dessein de ce savant. Elle s'est donc limitée au xvie siècle, exactement à la période qui va de 1530 à 1580-90 et s'est proposée d'examiner la production des livres imprimés en français durant cette période, spécialement dans le domaine littéraire. Beaulieux avait minutieusement collationné l'ensemble des ouvrages imprimés de la réserve de la bibliothèque universitaire de Paris. Mme Catach a repris ces dépouillements, complétés par des notes. Il a fallu d'abord les déchiffrer - et ceux qui ont eu à utiliser un matériel amassé au gié des jours par un autre savant savent la difficulté que représente un tel travail - puis les rassembler, les mettre en ordre, les vérifier et les compléter par la consultation des ouvrages conservés à la Nationale. « Ce sont ces dépouillements, dit l'auteur, qui servent de base au travail que nous présentons aujourd'hui sur l'orthographe des imprimés de la Renaissance ». Heureux les savants disparus dont la vie s'est usée à accumuler des documents, qui ont la chance de trouver des disciples fidèles pour mettre en œuvre le fruit de leur travail. Comment ne pas songer aux innombrables fiches pour l'établissement desquelles A. Duraffour a dépensé son temps et ses forces et qui vont constituer Le glossaire des patois franco provençaux et au travail considérable fait par lui sur le Littré, qui attend encore un éditeur? Mais en dehors du désir de tirer de l'oubli, où elle risquait de demeurer ensevelie, cette importante masse de documents, Mme Catach avance une autre raison qui l'a poussée à entreprendre cette étude malgré l'insuffisance des bases de départ : « ... attendre, c'était ... continuer à tenir pour certaines les affirmations à l'emporte-pièce, contradictoires, que l'on entend à ce sujet et qui font du domaine de l'usage orthographique celui où l'on a le droit de tout dire parce que personne ne sait rien. C'était méconnaître l'aspect linguistique, sinon le plus important, du moins le plus vivant, de l'évolution du français écrit au XVIe siècle ». On ne peut que souscrire à de telles affirmations.

Ce gros volume comprend deux parties : l'étude proprement dite de l'orthographe française à l'époque de la Renaissance et les dépouillements graphiques d'imprimeurs et d'auteurs qui lui ont servi de base. Mme Catach a réuni là plus de neuf cents ouvrages, groupant trois cents auteurs. Cette documentation se présente sous la forme de deux séries de tableaux, la première concerne les imprimeurs de Paris ou de province et renseigne sur la date de l'édition, le titre et les caractéristiques de chaque ouvrage publié par leurs soins ; la seconde concerne les auteurs et relève la date, le nom de l'imprimeur et les caractéristiques de chaque des œuvres. En tête de chaque tableau se

trouve brièvement exposée soit la pratique des imprimeurs soit l'orthographe des auteurs. Trois appendices placés en tête de cette seconde partie fournissent des informations complémentaires. 1. Déclarations d'imprimeurs et d'auteurs concernant l'orthographe ou la correction. 2. La ponctuation (signes de ponctuation et traité d'Et. Dolet sur ce sujet). Remarques sur l'évolution et l'usage des majuscules. Notes brèves sur s longue et s ronde. Datations pour j et v. 3. Imprimeurs qui ont utilisé la distinction entre i et j, u et v. La première partie exploite cette masse énorme de documents pour répondre à deux séries de questions que l'auteur nous indique dans la préface et qu'elle reprend plus brièvement sous cette forme dans sa conclusion : « L'une sur le rôle des imprimeurs (éditeurs, libraires, typographes, correcteurs) dans les transformations (ou l'absence de transformations) de l'orthographe française du xvie siècle à nos jours. La seconde, sur la recherche d'une meilleure définition de ce qu'est réellement l'usage orthographique, des termes qui le constituent et des mécanismes de son évolution ».

Il ne saurait être question dans un bref compte rendu de suivre l'auteur dans le détail d'une étude aussi minutieuse, impossible à condenser en quelques pages. Le premier chapitre étudie l'établissement de l'orthotypographie (la graphie de l'imprimerie) avec Geoffroy Tory, avec la « Briefve Doctrine » et son influence, la ponctuation et les curactères spéciaux. Le second chapitre a pour titre « La bataille de l'orthographe dans les impressions ». C'est d'abord l'étude des rapports entre les phonéticiens et leurs imprimeurs: Louis Meigret, Thomas Sépillet, Peletier du Mans. Puis c'est Ronsard, dont l'importance en ce domaine a été souvent méconnue. Ce à quoi s'intéresse l'auteur ce n'est pas exactement l'orthographe de Ronsard prise en elle-même, mais les « traces de Ronsard dans ses rapports graphiques avec ses imprimeurs, et de saisir par là son influence réelle sur l'usage ». La même méthode a d'ailleurs été appliquée pour les autres réformateurs. L'influence de Ronsard a été grande, les dépouillements graphiques le montrent. On peut certes la déceler chez beaucoup d'imprimeurs et la retrouver plus tard, après une période où elle a disparu, mais il semble bien que « ces mêmes imprimeurs ont à leur tour joué un rôle en infléchissant profondément cette orthographe nouvelle, parfois même en la refusant systématiquement ». Il est question ensuite, dans la même perspective, de Ramus et de Baïf. Baïf qui a tenu tête aux conservateurs de l'orthographe ancienne et qui a lutté pour imposer ses graphies aux ateliers d'imprimeu s. Nous avons suivi ainsi les réformateurs dans les ateliers qui les ont imprimés, nous voyons dans le chapitre III les auteurs les plus importants, ceux qui ont vraiment joué un rôle dans l'élaboration de l'orthographe nouvelle en manifestant leur indépendance à l'égard des habitudes des ateliers : Clément Marot et Rabelais, les poètes de la Pléiade, et enfin les poètes et prosateurs de la seconde moitié du siècle tels que, par exemple, d'Aubigné, du Bartas, Amyot, Laurent Joubert ou Montaigne, soit dix-sept poètes et treize prosateurs, sans compter les imprimeurs-auteurs et les œuvres diverses caractéristiques. Le dernier chapitre est consacré aux imprimeurs qui ont réalisé l'orthographe nouvelle : les graveurs d'abord et la nature de leur contribution au progrès de l'usage graphique, Jean de Tournes, qui occupe une place à part dans l'histoire de l'œuvre orthographique accomplie dans les ateliers d'imprimerie de l'époque et dont l'influence s'étend depuis Lyon jusqu'à Paris et Genève, Christophe Plantin, dont la production « a non seulement conservé le souvenir de l'orthographe de Ronsard, mais inauguré, ce qui est au moins aussi important, une tradition orthographique vivante des dictionnaires et ouvrages scolaires bilingues, parallèle mais distincte de celle ouverte par R. Estienne. Après quelques pages sur les membres célèbres de la famille Elzevier où est précisée la portée de leurs innovations orthographiques, le chapitre se termine par une rapide évocation des progrès de l'orthographe nouvelle jusqu'à l'Encyclopédie et Voltaire. Voici la conclusion de ce chapitre : « Arrêtons ici ces exemples qui ne tendent qu'à souligner, ce qui peut sembler paradoxal en terminant une étude sur le rôle des imprimeurs dans l'histoire de notre orthographe, combien nous semble avoir été nécessaire, aux grandes époques de progrès littéraires et artistiques, l'accord des auteurs et des imprimeurs, tous deux à leur façon, véritables praticiens de la langue moderne. Mais la revanche réelle de l'orthographe de la Renaissance, c'est, on le sait, en 1740 qu'elle aura lieu. L'Académie ne faisait que contresigner ainsi l'usage qui prédominait dans les imprimés et la victoire définitive de cet usage sur celui des manuscrits ». Un tableau d'ailleurs établit le bilan des succès et des échecs de l'orthographe de la Renaissance par rapport à celle de la 3º édition du Dictionnaire de l'Académie. L'originalité de l'entreprise tentée par Mme Catach est évidente, les conclusions qu'elle formule sur le rôle des imprimeurs et sur celui des auteurs, sur la destinée de cette orthographe de la Renaissance sont d'un très grand intérêt et permettent de rectifier un certain nombre d'idées fausses ou simplement approximatives.

Jean Bourguignon.

Gabriel Guillaume, Récréations et recherches linguistiques et stylistiques. I, Phonitique; sémantique, grammaire. II, Le verbe, la phrase et le vers. Angers, 1967 et 1968. Collect. Marche armoricaine nos 3 et 4. En dépôt aux Édit. A. et J. Picard, Paris, 2 vol de 1-96 et 103-221 pages.

Que le lecteur ne se laisse pas abuser par le premier mot du titre car le contenu de ces deux volumes est parfaitement sérieux et n'a rien de commun avec les Récréations latines que proposent certaines revues pour égayer l'aridité de la grammaire. Le mot s'explique cependant si l'on considère que l'abbé Guillaume promène son lecteur de manière détendue parmi les allées, abondamment fleuries, du jardin linguistique. Quelques titres de chapitre sont d'ailleurs significatifs tel « Allers et retours de la sémantique à la stylistique », qui vous a un petit air péripatéticien ou évoque quelque souvenir ancien de récréation (en effet) au Grand Séminaire, ou « Au fil du discours : libres errances entre l'intonation et la syntaxe, les mesures et les phonèmes, la phrase et le vers ». C'est un des charmes de ces deux volumes que cette allure de conversation où l'humour n'est pas absent. Un inconvénient cependant, que M. J. Chaurand a signalé dans son c. r. du Français moderne — et mon impression rejoint la sienne — : on se croirait dans un labyrinthe. (M. J. C. parle de « plaisant fourré »). Certes, c'est là l'envers d'une qualité : en effet l'exposé de l'abbé Guillaume est riche, trop riche peut-être, et ce lecteur qui se trouve interpellé avec tant de gentillesse en plusieurs endroits, pourrait être heureux de trouver davantage de plaques indicatrices et quelques clairières où il lui serait accordé de s'asseoir et de dresser une carte des chemins parcourus. En même temps qu'un chercheur (responsable pour le C. N. R. S. de l'Atlas linguistique armoricain roman) l'auteur est un professeur profondément attaché à son enseignement, quoi d'étonnant qu'il ait éprouvé le besoin de mettre par écrit le résultat de ses Recherches!

Le premier volume s'ouvre par un chapitre sur la phonétique : Élements de phonétique ou phonétique élémentaire. Nous apprenons ce qu'est cette science et nous parcourons son domaine; sont étudiées : les voyelles, les consonnes, les semi voyelles ou semi-consonnes et enfin la diphtongaison. Ce qui m'a frappé dans ce chapitre c'est la multiplicité des références et l'absence de tout dogmatisme. Le vocabulaire des couleurs, dans le chapitre second, conduit l'auteur à partir de remarques d'ordre sémantique à une analyse brillante et fine de textes poétiques. Je ferais, pour ma part, quelques réserves sur l'interprétation des passages de La Fontaine. Au XVIIe siècle il y a couleur et couleur, sans compter les couleurs de la rhétorique! J'ai lu avec intérêt les remarques sur la synesthésie : il y a là des vues que l'on peut qualifier de pertinentes. Le troisième chapitre traite encore de sémantique ouverte sur la stylistique. L'auteur se met à l'école des maîtres en ce domaine, MM. Pottier, Mounin, Dubois, Guiraud, Greimas, d'autres encore, car « multiples sont les travaux dont il faudrait exploiter les trésors d'exemples ou les sommes de réflexions », et montre quel bénéfice la stylistique peut tirer d'études sémantiques bien conduites. Une leçon de grammaire sur le pronom nous est proposée dans le chapitre IV, et là encore la grammaire débouche sur une poétique. Il est d'ailleurs d'excellente méthode de fonder l'analyse stylistique sur des bases grammaticales très sûres. On a plaisir à trouver en ce lieu une excellente présentation du livre important de M. Moignet sur le prononi. C'est encore vers la stylistique qu'est orienté le chapitre V, le premier du second volume, dont voici le titre : « Réponses et questions dans une petite collecte de matériaux. Pour une grammaire structurale et stylistique du verbe ». On peut juger curieux que l'auteur place les réponses avant les questions et être tenté de lui reprocher de mettre la charrue avant les bœufs. Il veut, je pense, exposer d'abord les problèmes qui comportent une solution généralement acquise et ensuite exciter la curiosité du lecteur, stimuler sa recherche par des points d'interrogation. Les temps et les modes sont méticuleusement analysés dans leur nature et leurs différentes valeurs d'emploi. Et si l'auteur demande : « Les pages qui présèdent ont-elles bien moissonné, « gluié » ou glané dans le champ de la linguistique guillaumienne, pour la grammaire de la poésie et la poésie de la grammaire?», c'est avec le secret désir que le lecteur réponde : « tout à fait bien ». Et c'est ce qu'il doit répondre en effet. Ces analyses sont conduites en référence constante aux travaux de Gustave Guillaume (car M. l'abbé Guillaume appartient à la catégorie de ceux qui doivent se faire un prénom!) et de ses disciples: MM. Valin, Moignet, Stéfanini, Martin, etc. Enfin, le dernier chapitre invite le lecteur à une promenade qui le conduira de la phrase de prose à l'énoncé versifié. La première partie est consacrée à l'intonation et à toutes ses nuances. J'ajouterai aux études dont il est parlé les articles que M. Paul Delattre a publiés dans la French Rewiew: « Les dix intonations de base du français » et « La nuance de sens par l'intonation ». Rythme, mélodie et même sonorités de la phrase sont ensuite étudiés de manière très approfondie. L'examen du poème en prose permet tout naturellement de passer à celui de l'énoncé versifié. Il est impossible de suivre l'auteur dans tous les méandres de son exposé. D'ailleurs on a bien l'impression que beaucoup de questions restent sans réponse : chaque vers pose un problème particulier sur lequel on peut indéfiniment discuter, les diverses - et divergentes - opinions rapportées sont la preuve de la complexité et de la délicatesse des problèmes. Mais ces problèmes sont bien mis en lumière. En tout cas, l'auteur apporte souvent des éléments de solution;

certaines analyses sont excellentes, d'autres sont plus contestables. On sait que les spécialistes en sont encore à chercher une terminologie commune et les points de désaccord, malgré les colloques, ne manquent pas : trimètre, rejet, enjambement ... et que d'opinion différentes sur le rythme lui-même!

Ces deux volumes seront précieux pour tous ceux qui ont à travailler la grammaire et la stylistique. Les perspectives qu'ils ouvrent ne se comptent pas et que de pistes intéressantes le lecteur est invité à suivre! Mieux qu'un manuel, mieux qu'une somme de connaissances définitives ils sont un stimulant de la réflexion personnelle.

Jean Bourguignon.

Robert-Léon Wagner, Les vocabulaires français. I. Définitions. Les dictionnaires. Paris. Didier, 1967. Collection Orientations, 1 vol. de 192 pages.

L'intérêt que suscite actuellement le lexique nous vaut en même temps que l'Histoire des dictionnaires français de M. G. Matoré et l'important ouvrage de M. B. Quemada (dont je rendrai compte dans le prochain numéro de la Revue), ce précieux fascicule le premier de la collection Orientations, ce qui est un signe — dans lequel M. Wagner nous livre une partie de sa très riche expérience. L'intention avouée de l'auteur est de venir en aide aux étudiants, qui sont souvent désarmés devant les questions que pose le vocabulaire, pour la simple raison qu'ils ignorent le maniement des dictionnaires. En fait, cette intention se trouve largement dépassée : nous sommes plutôt devant une entreprise destinée à montrer quelles sont les ressources de la lexicographie. Avant de passer à l'examen des dictionnaires, qu'il qualifie d'« étranges monstres », M. Wagner rappelle, dans une première partie intitulée Définitions, Notions, un certain nombre de points dont la juste connaissance est indispensable. Cette première partie comprend naturellement un exposé théorique, mais dans le cours du développement se glisse une étude des traités consacrés aux mots. On y trouve mentionné et analysé un nombre important d'ouvrages, parmi lesquels le profane comme l'étudiant risque de se perdre : traités purement théoriques, dictionnaires, manuels de lexicologie, atlas linguistiques. Les travaux lexicographiques les plus intéressants sont systématiquement dépouillés et l'essentiel de leur contenu est présenté avec précision et clarté. Ils sont groupés suivant les deux axes traditionnels en études diachroniques (études des étymologies, études sur le mouvement des différents vocabulaires et leur développement, premières attestations, création ou institution des mots, description de l'Inventaire de M. Roques, du Trésor de Nancy) et en études synchroniques (Index et concordances en cours d'élaboration ou déja achevés, vocabulaires d'auteurs, etc.). Trois pages d'Orientations complètent à la fin du volume les indications bibliographiques fournies au cours du développement. Cette abondante documentation ne fait qu'illustrer l'étude des problèmes complexes que pose l'ensemble des recherches lexicographiques. Le premier chapitre (Lexique et Vocabulaires) donne la définition de ces notions fondamentales que sont la situation, les mots disponibles, les niveaux de langue. Le troisième chapitre (Institution des mots) aborde le problème du néologisme : « l'institution d'un signe nouveau ne s'opère pas au hasard », et l'auteur décrit le processus qu'elle suit. L'archaïsme est abordé rapidement sous ses deux formes : l'archaïsme qui consiste dans l'emploi d'un signe emprunté (forme et valeur) à un état de langue ancien, l'archaïsme qui consiste à réinvestir un

mot de la langue commune d'une valeur de sens qu'il avait perdue depuis longtemps. Le quatrième chapitre traite de la nature du mot et de sa valeur de signe. M. Wagner refuse la distinction proposée par M. Martinet entre « des lexèmes simples « qui trouvent leur place dans le lexique » et d'autres, que nous qualifions d'invalides parce qu'ils n'apparaissent dans le discours qu'associés à un morphème. Le lexique est une notion théorique. Dans le discours il n'existe que des signes en situation ». A la question de savoir s'il convient d'utiliser le terme mot, qui en est venu assez tard en français à traduire la notion d'une unité lexicale autonome, l'auteur répond nettement : « Nous n'hé-iterons... pas à utiliser le terme de mot ... pour désigner un signe pourvu des marques qui lui permettent de fonctionner dans le discours ». Les considérations sur l'étymologie qui figurent au chapitre V permettent au lecteur de se faire une idée exacte de cette science qui parfois a été mal utilisée : « Sous ce mot entendre une recherche qui vise non seulement à relier un mot français à l'étymon qui justifie sa forme mais à remonter l'histoire des sens et des valeurs qui se sont successivement attachés à ce mot ». Le dernier chapitre de cette première partie aborde les problèmes du sens à propos des ensembles lexicaux. Contrairement à l'opinion généralement répandue, il n'existe aucun mot employé couramment qui ne soit ambigu et il ne manque pas de phrases devant lesquelles un français est contraint d'avouer son hésitation. Un mot peut désigner une chose entièrement différente à deux moments différents du temps : c'est le problème du changement de sens. Et les changements de sens ne sont, suivant l'heureuse formule de l'auteur, que la projection à distance, en histoire, des faits de polysémie, laquelle est la possibilité pour un mot de prendre, dans un même état de langue, plusieurs sens différents. La polysémie se confond souvent avec l'homophonie, phénomène par lequel des mots tout à fait étrangers par leur origine prennent, par suite du hasard, la même forme phonétique ou graphique. L'étude de ces différents problèmes doit se faire en fonction des énoncés où les mots peuvent être utilisés. « Il faut admettre dès le départ, écrit l'auteur, qu'un mot quel qu'il soit, avant d'être employé, avant de figurer dans un contexte quelconque, appartient à un ensemble ou à des ensembles lexicaux [les champs notionnels]. C'est de cette appartenance, c'està-dire des relations qui l'unissent ici et là à d'autres unités, qu'il tire ses virtualités d'emploi ». Et en quelques pages très brillantes M. Wagner, au moyen d'exemples convaincants, montre comment il ne faut traiter des sens, des valeurs qu'à partir des ensembles : « Un mot n'a de sens et n'acquiert de valeurs d'emplois qu'en système, relativement à d'autres mots ».

La deuxième partie traite des dictionnaires. Une place importante est accordée aux glo-es monolingues et aux lexiques latin-français du moyen âge. M. Wagner montre que ces travaux anciens malgré leur brièveté et leur absence de prétention littéraire nous apportent de précieux renseignements sur les formes anciennes de la langue, sur les réalités humaines et sur les modalités de la communication linguistique. C'est parce qu'on ne les connaît pas suffisamment que nos jugements sur les lexicographes du xvie siècle restent entachés d'une part de subjectivisme et d'erreur. Les pages 109 à 117 contiennent, sous forme de tableau, présentant d'une part les dictionnaires généraux, et d'autre part les dictionnaires spéciaux, les caractéristiques des ouvrages publiés depuis 1539 — le dictionnaire françois-latin de R. Estienne. Jusqu'en 1900 — le Dictionnaire Général. Le commentaire typologique qui suit se propose : 10 de déga-

ger « les caractères, les traits et les tendances qui permettent de classer les dictionnaires et de les ramener à quelques grands types généraux ». 2º d'illustrer au moyen d'exemples les problèmes qu'ont posés aux auteurs de ces répertoires la composition et l'organisation des articles. 3º d'expliquer « brièvement ceux que les lexicographes ont eu à résoudre au moment de définir les termes enregistrés et de les illustrer au moyen d'exemples ». Ce dernier point paraît le plus important car il pose à nouveau les problèmes du sens : définitions logiques et définitions nominales sont longuement examinées et finement analysées. Enfin le dernier chapitre évoque les perspectives d'avenir : « Les observations qu'on vient de faire conduisent à se demander si les dictionnaires ne pourraient pas prendre à l'avenir une forme tant soit peu différente de celle que leur ont donnée les lexicographes depuis le XIXº siècle ». On lit alors avec grand intérêt ces pages pénétrantes où l'auteur montre l'impossibilité de réaliser un dictionnaire général satisfaisant et énumère les conditions que devront remplir des dictionnaires partiels ou fragmentaires pour être à l'abri de tout reproche, où il critique en profondeur les deux dictionnaires les plus récents : le D. A. A. L. F. de Paul Robert et le D. F. C. de Jean Dubois. A la fin du livre ont été groupées des pages spécimens de six dictionnaires de la langue française, de 1680 (Richelet) à 1900 (Dictionnaire Général). Un index des notions et un index des mots permettent de consulter l'ouvrage très aisément.

On espère que ce sascicule sera complété par d'autres, conçus et écrits dans le même esprit, car il invite le lecteur à une réflexion approfondie sur les faits de langue et abonde en perspectives à la fois intelligentes et neuves. C'est un livre auquel on peut appliquer — et cela n'est pas si commun — le qualificatif d'excitant.

Jean Bourguignon.

Henry G. Schogt, Le système verbal du français contemporain. Mouton. La Haye-Paris, 1968, 1 vol. de 74 pages.

L'auteur nous dit lui-même le but qu'il s'est fixé en entreprenant cette description du système verbal du français contemporain : fournir un point de départ pour une analyse éventuelle d'un ou plusieurs corpus de façon à vérifier la fréquence relative de chaque élément dans les différents registres. Quel que soit l'intérêt de pareilles recherches, qui, il faut bien en convenir, ne sont pas à la portée de tout le monde, ce petit volume pourra rendre service, de façon plus immédiate, à tous ceux qui ont à analyser un texte de français moderne. Au vrai M. Imbs nous a déjà procuré une excellente étude sur le même sujet, qu'il sera difficile de remplacer. Bien que l'Emploi des temps verbaux en français moderne ne figure pas dans sa bibliographie, M. Schogt ne l'ignore sûrement pas. De même on s'étonne de n'y point trouver le tableau documentaire de M. Marcel Cohen, Le subjonctif en français moderne (qui eut permis de nuancer certaines affirmations sur la décadence de ce mode), pas davantage l'étude si suggestive de M. J. Hanse sur le subjonctif encore, ni les travaux de M. Cornu et de M. Stefanini sur les temps surcomposés. Il est vrai que les ouvrages traitant du verbe français sont particulièrement nombreux. On appréciera dans ce travail l'effort de clarté qui a présidé à son élaboration, le souci, en particulier, de ne pas obscurcir les éléments formels du système par des considérations d'ordre sémantique, ainsi que le soin apporté à bien marquer ce qui, dans les théories linguistiques élaborées depuis de Saussure, permet une description plus

exacte des systèmes verbaux. Le premier chapitre qui expose ces problèmes de linguistique gé érale est remarquablement clair. Une incursion sur le plan de la diachronie va perme tre à l'auteur de repérer, grâce à un rattachement discret mais efficace à la dynamique générale du langage - dont il est un spécialiste - les changements et les tendances qui caractérisent l'évolution récente du système verbal. Le troisième chapitre est co sacré à l'indicatif. L'auteur l'étudie à partir de phrases très simples puis il élargit le terrain en procédant à l'étulie des extensions que ces phrases permettent. Étude fort intéressante, originale, qui reprend sous une forme plus savante ce que pratiquement on trouve dans le livre de M. Imbs. Le chapitre IV, consacré au subjonctif, pourra susciter quelques réserves, certaines des affirmations de l'auteur étant en contradiction avec les ouvrages que j'ai cités. Toute la partie théorique de ce travail témoigne d'une science linguistique très profonde et on en reconnaîtra le mérite, même si sur certains points peut s'affirmer un désaccord. On louera également M. Schogt de sa tentative pour présenter les faits dans une optique neuve. Ajoutons que le volume est présenté d'une manière fort élégante et qu'il est d'une typographie impeccable. Puis-je signaler enfin deux mots qui m'ont étonné par leur allure de néologisme : page 27 l'adjectif « en reiné », employé à deux reprises, et page 32 l'adjectif « dubieux ». Ni l'un ni l'autre ne figurent dans le Dictionnaire du français contemporain.

Jean Bourguignon.

Albert HENRY, C'était IL Y A des lunes. Étude de Syntaxe française. Bibliothèque française et ro nane, Série A, XV. Paris, Klincksieck, 1968, I vol de 136 pages.

Les lettres grasses de ce titre, quelque peu pittoresque et emprunté à Saint-John Perse, désignent le point précis sur lequel porte l'étude : le problème de Il y a temporel, tel qu'on le rencontre dans des phrases absolument courantes du type : « Il est venu il y a deux heures ». Cette question n'a pas retenu l'attention des linguistes ni des grammairiens, exception faite de Damourette et Pichon, dont les solutions restent pourtant de simples esquisses. C'est pourquoi M. A. Henry a choisi de l'étudier plus complètement avec ses étudiants tant à Bruxelles qu'au Centre de Strasbourg. C'est le résultat de ces recherches que présente ce peut livre.

L'auteur entend conduire son analyse en partant de la description de la chaîne parlée, c'est-à dire des emplois en discours de il y a temporel et de ses variantes morphologiques. Pour les représenter il use du symbole Yx. Il y a impersonnel peut se rencontrer dans deux sortes d'expressions : « Il y a un maître à penser dans chaque femme mûre », où il constitue dans la proposition un nœud verbal unique, puis « C'était il y a des lunes », où l'impersonnel est joint à une forme verbale ou à un nominal susceptible d'évoquer un événement. Il reçoit (provisoirement) le nom de syntagme en Yx et c'est sur lui que va porter l'analyse. Ce syntagme en Yx peut occuper dans la proposition n'importe quelle position. Le chapitre III présente d'abord quelques unes des combinaisons possibles, étudie ensuite comment se détermine l'ordre respectif du nœud verbal (ou du substantif) et du sytag ne en Yx, puis les emplois nominaux du type « Je te parle d'il y a vingt ans » ou « Ce soir d'il y a deux ans », enfin les combinaisons auxquelles donnent lieu les variantes: il y a, il y avait, il y a eu, en rapport avec les différents tiroirs. Cet inventaire aboutit à quelques conclusions, dont la principale est la suivante : « Il

semble que le tiroir du nœud verbal exprime un retrait dans le passé par rapport au tiroir de Yx ... Mais étant donné que dans certains cas, par exemple avec il y a eu, il y aura, le retrait s'opère par rapport à un repère chronologique explicite, il est nécessaire d'examiner d'autres facteurs. De là le contenu du chapitre IV qui étudie l'expression des points limites Yx sert à situer un événement soit en un point soit dans une durée. Dans ce dernier cas le sémiome complément de Yx évoque un laps de temps situé entre une limite antérieure et une limite postérieure. Si l'expression explicite du point postérieur apparaît souvent comme indispensable (à moins qu'il soit défini par le contexte ou suffisamment connu des locuteurs), il n'en est pas de même pour le point antérieur, la position de ce moment peut être déduite des données fournies par le locuteur. Le problème se pose lorsque ce moment est exprimé explicitement et il faut chercher une explication à cette présence. Pourquoi maintenant un locuteur recourt-il à l'emploi de Yx suivi de l'expression lexicale d'un laps de temps? Telle est la question à laquelle répond le chapitre V, intitulé « Fonctionnement du procédé et opération fondamentale de l'esprit ». Voici quelle est la réponse : « C'est un procédé de datation en précession, à partir d'un repère exprimé explicitement ou implicitement. Cet ensemble temporel situe un fait en arrière par rapport à ce repère intéressant, la datation en soi [i. e. absolue, par rapport au moment de la parole] important moins que la position chronologique relative ». [i. e. par rapport à un autre repère]. « Quand la négation intervient, la datation n'est pas fixée en un point précis : l'évènement visé est situé, mais vaguement, près de la limite antérieure du laps de temps exprimé. Dans la pratique du discours, le procédé situe dans le passé ... » Le chapitre VI définit la nature linguistique exacte de Yx pour répondre à la nécessité de distinguer sur le plan linguistique du fonctionnement de ce mécanisme, qui est toujours le même, la fonction et la nature des facteurs Cette analyse amène l'auteur à préciser les cas où Yx garde sa valeur verbale pleine — il s'agit alors d'une proposition juxtaposée — et les cas où Yx est préposition — il s'agit alors d'un simple complément de temps — sans compter les cas ambigus où « il semble qu'on flotte entre deux eaux ». Une telle constatation pose un problème historique : comment et quand le passage de la proposition à la préposition s'est-il fait ? Il appartient au chapitre VII de donner la solution. Nous y trouvons également la réponse à une autre question ainsi formulée : pourquoi existe t-il aujourd'hui une rupture entre il y a et il y a ... que, dont la nature, le tonctionnement et les valeurs sémantiques sont différentes et que certains grammairiens s'obstinent à confondre ? Le chapitre VIII recherche si, dans d'autres langues, se trouve « un système de nature taxiématique permettant [avec la même netteté qu'en français] d'exprimer la datation en précession. L'italien et le roumain n'ont pas construit un système comparable à celui du français. Au contraire l'espagnol et le portugais doivent être rangés aux côtés du français. Dans les langues germaniques (anglais, allemand, néerlandais) il n'existe pas de système sémiologique comparable à celui dont disposent l'espagnol, le portugais et le français. Enfin l'ouvrage se termine par une analyse très fine de « quelques ressources linguistiques du français, proches, par les fonctions, le fonctionnement et la signification de notre il y a temporel, de notre Yx. » Il s'agit de Voici-voilà (étudiés également par M. G. Moignet dans les Tra-Li-VII, 1, p. 189-203), de depuis, avant et dans (datation en pro-cession). Une dernière question : « la datation en précession et la datation en pro-cession disposentelles en français de ressources lexicales qui, en langue, constitueraient un système suffisamment structuré?» et la réponse : « Il n'y a pas dans le vocabulaire des ressources même très partielles (en ce qui concerne la mesure du laps de temps) qui correspondraient exactement à toutes les positions réellement opérantes de Yx». Nous sommes donc en possession d'un outil fort précieux.

Quelques lignes résument le contenu de ce livre captivant : « Yx concourt à définir une situation dans le temps et à déterminer une datation ponctuelle en précession par référence à un repère. Sur un plan plus général, Yx fait partie d'un grand champ sémantico-rationnel qu'on pourrait placer sous une rubrique : la question Quand ? »

Jean Bourguignon.

Lennart Carlsson, Le type « C'est le meilleur livre qu'il ait jamais écrit ». Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Romanica Upsaliensia, 5. Uppsala, 1969, 1 vol de 92 p.

L'excellent travail de M. Carlsson sur « les groupes substantif + de + substantif » a été accueilli avec grande faveur par les linguistes. Le très long commentaire critique, par exemple, que lui a consacré un spécialiste éminent comme M. Blinkenberg prouve bien l'intérêt qu'il a suscité. Pour être de dimension plus modeste celui-ci — qui témoigne de la même maîtrise dans l'analyse et de la même rigueur dans la méthode — apporte une contribution de valeur à l'étude des mécanismes de langue. Le problème ici traité est celui du mode dans la proposition relative en dépendance d'une expression superlative, ce qui n'est qu'un cas particulier, et peut-être le plus fréquent, de l'emploi du mode dans les relatives. Problème intéressant puisque c'est un des rares cas où le français laisse la possibilité d'un choix entre le subjonctif et l'indicatif. M. Carlsson a raison de remarquer que les grammairiens ont en général délaissé l'observation des faits pour se pencher sur l'interprétation sémantique de la concurrence des modes. Il est vrai de dire, d'ailleurs, que ce choix est souvent commandé par un souci d'expressivité qui relève de la stylistique. Je note dans l'avant-propos cette phrase très caractéristique de l'esprit dans lequel cette étude est entreprise : « ... il me semble légitime de prétendre que la description systématique et détaillée de l'usage constitue, pour le moment, la tâche première de qui veut saire œuvre vraiment utile en ce domaine si riche en problèmes épineux. L'intérêt qu'aujourd'hui nous portons tous à la discussion des principes et des méthodes de notre science ne doit à aucun prix nous faire abandonner ce genre d'étude dont le principal mérite est de nous faire rester en contact avec la réalité linguistique ». M. Carlsson a bien raison de penser que l'ère des monographies n'est pas close et qu'à côté des grandes synthèses et des ouvrages théoriques, un inventaire soigneusement dressé rendra toujours les plus grands services.

Cependant il reconnaît que sa documentation est encore trop limitée et que ce fait explique « l'absence de certaines distinctions théoriquement possibles; je pense surtout (dit-il), aux très nombreux critères formels que l'on pourrait imaginer ». Il s'agit en second lieu d'une étude comparative. L'auteur a choisi d'examiner trois langues romanes suffisamment proches l'une de l'autre, où les problèmes de base se posent en termes à peu près identiques : l'espagnol, l'italien et le français. L'italien et le français, qui présentent des caractères communs sur ce point, sont traités parallèlement, tandis que l'espagnol mérite, à cause de son originalité, une étude à part. Les raisons que donne M. Carlsson pour justifier une étude comparative située uniquement sur le plan syn-

chronique sont parfaitement acceptables et il est douteux qu'on puisse vraiment les contester. Il s'agit ensuite d'une étude quantitative : « Mon but principal est de rendre compte de l'aspect quantitatif du problème en illustrant la concurrence des modes par des chiffres ». Le verbe est choisi à dessein, car l'auteur n'a pas l'ambition de faire de la statistique au sens strict du mot, il entend simplement fournir à son lecteur des données numériques brutes qui lui permettront de formuler un jugement fondé sur quelque chose de plus solide qu'une simple impression subjective. Enfin ces observations quantitatives sont complétées par une analyse sémantique, « genre douteux d'activité intellectuelle », auquel M. Carlsson reste fidèle. Il se reconnaît parmi « ces retardataires pour qui les critères formels ne sont valables que dans la mesure où ils nous rendent plus facilement accessible l'univers effrayant des sens ». Qu'il ne fasse pas, comme on dit, un complexe, il doit savoir qu'il se trouve en excellente compagnie. D'ailleurs il prend soin de citer en note l'opinion de M. K. Togeby, peu suspect de parti pris. La liste des textes dépouillés comprend pour chacune des langues examinées une trentaine d'ouvrages et autant de numéros d'hebdomadaires. Ce chiffre est même dépassé pour les textes français (34 et 33). Le nombre des exemples relevés est de l'ordre de 2000, ce qui donne un corpus assez satisfaisant.

La présentation de ce matériel est très claire : d'abord les chiffres, ensuite les exemples. L'auteur nous conduit du général au plus particulier, d'une étude globale à une étude de détail. Après avoir écarté les cas où le subjonctif est en principe exclu, un premier tableau nous présente la répartition des modes dans l'ensemble des exemples choisis. Déjà d'utiles leçons s'en dégagent. Exploitant ensuite les distinctions formelles entre les diverses expressions superlatives, l'auteur propose un second tableau qui montre l'emploi du mode après 1º les superlatifs de sens restreint, 2º seul, unique, 3º premier, dernier (et leurs correspondants en italien). Le troisième critère envisagé est le temps de la relative et nous disposons d'un troisiéme tableau, plus complet, basé sur la répartition temporelle de tous les subjonctifs et indicatifs relevés. L'auteur a remarqué que les autres critères possibles (sauf la personne du verbe de la relative) donnent des résultats plutôt décevants. Enfin une série de tableaux présente la répartition des deux modes selon le temps de la relative, d'une part, et en commençant par celui qui se trouve le plus fréquemment au subjonctif, le parfait, et à l'intérieur de cette division, selon chacune des trois espèces d'expressions superlatives, d'autre part. Autrement dit, l'auteur après avoir constaté la pertinence des deux critères choisis : le temps de la relative et le caractère de l'expression superlative, les combine l'un avec l'autre. Les exemples viennent à la suite de ces dénombrements chiffrés et dans le même ordre. Ils sont analysés avec le plus grand soin. Les conclusions sont particulièrement intéressantes tant sur le plan des critères objectifs que sur le plan de la sémantique. Elles permettent de ne plus porter un jugement global, donc approximatif, sur la fréquence d'un mode par rapport à l'autre. On s'aperçoit qu'elle est très différente suivant les cas.

M. L. Carlsson rêve d'une étude plus vaste dont celle-ci ne serait qu'un chapitre, « les problèmes modaux de la relative dans leur ensemble ». Nous souhaitons, après avoir lu ce travail consciencieux et très précis, et tous le souhaiteront aussi, que ce rêve devienne bientôt une réalité. Et ce sera encore un grand livre.

Jean Bourguignon.

Halina Lewicka, La langue et le style du théâtre comique français des XVe et XVIe siècles. Les composés. Panstwowe Wydawnictwo Naukowe, Warszawa. Librairie Klincksieck, Paris [1968], 1 vol. de 226 p.

Mme Lewicka nous déclare qu'en publiant en 1960 l'étude de la dérivation il n'était pas dans ses intentions de s'occuper davantage de la formation des mots et pourtant, dès cette date, elle regardait cet ouvrage « comme le premier d'une série d'études sur la langue du théâtre comique du moyen âge ». Cela semble suggérer que Mme Lewicka nous donnera d'autres études de même valeur, en sus naturellement du tome III déjà annoncé et qui traitera des jurons et des serments. Il n'est pas étonnant que le premier volume de cette série ait trouvé un accueil très favorable. Que certains critiques aient pu formuler des réserves sur la manière de distribuer les faits est parfaitement normal. Aussi bien Mme Lewicka a reconnu la justesse du reproche et a adopté pour Les mots composés un classement plus conforme aux principes du structuralisme. Cependant elle s'est refusée, avec raison semble-t-il, à renoncer à une analyse sémantique des formations relevées, car une analyse purement formelle n'aurait pas eu le même intérêt. Elle n'a pas voulu non plus aller au delà des limites temporelles qu'elle s'était fixées, entre 1460 et 1530, époque de l'apogée de la sottie et de la naissance des meilleurs spécimens des autres genres comiques. Lorsque l'on examine la longue liste des pièces citées et qui groupe quelques trois cent quatre-vingt dix titres, on comprend cette décision. Le dépouillement de ces textes, effectué selon les méthodes anciennes, c'est-à-dire sans le secours des machines, est à lui seul une performance qui mérite admiration. La question préalable qui se posait était celle de savoir ce qui peut, en français, être considéré comme un composé. Mme Lewicka avant constaté qu'elle ne pouvait compter sur ce point que sur elle-même, en l'absence d'une théorie générale conforme à la linguistique actuelle, s'est attelée à cette tâche difficile. Ce travail l'a entraînée si loin qu'elle a dû publier à part dans une revue le résultat de ses recherches. Nous aimerions connaître cette étude qui a pour titre : Réflexions théoriques sur la composition des mots en ancien et moyen français. L'essentiel en est repris ici et Mme Lewicka ne distingue pas moins de neuf critères qui permettent de discerner avec suffisamment de certitude un composé en moyen français. Mais il ne suffit pas de découvrir les composés, il faut les classer, et là encore la tâche est particulièrement ardue. L'auteur écarte naturellement les classifications sémantiques de toute espèce qui conduisent à des complications dont il est difficile de sortir et les classifications basées sur le genre de connexion syntaxique qui, dit-elle « ne sont pas toujours heureuses ». Elle retient donc comme principe de classement « la valeur fonctionnelle du composé dans ses rapports avec celle du groupe de base ». Ce principe permet de déterminer trois grandes classes: les composés nominaux, adjectivaux, verbaux, plus exactement, comme le précise une note « dont la valeur résultative est respectivement celle d'un nom, d'un adjectif ou d'un verbe ». Le groupement des composés s'opère dans chacune des classes ainsi définies d'après la nature des constituants (nom + nom, nom + adjectif, adverbe + adjectif, adjectif + adjectif, etc.) et la relation syntaxique qui les unit (nom + nom complément déterminatif, nom + de + nom, adjectif + complément prépositionnel, etc.). Nous avons ainsi, après un chapitre qui traite des « Formations spontanées, artificielles et savantes », où le côté formel seul est envisagé, quatre chapitres sur les composés nominaux : II, Composés nominaux copulatifs (par redoublement v. g. coucou, tautologiques v. g. chattemite, de deux thèmes

verbaux v. g. saqueboute). III, Noms composés par détermination, les plus combreux étant donnée la multiplicité des procédés dont dispose le français pour donner à un objet ou à un acte une figure individueile qui le distingue de ceux du même ordre. Le type le plus représentatif paraît bien être le complexe nom + nom complément déterminatif. construit avec de ou à. Mme Lewicka s'est heurtée ici à l'épineuse question des groupes « substantif + de + substantif » auxquels M. Lennart Carlsson a consacré sa thèse (les « synapsies » de M. Benveniste). IV, Noms composés par complémentation dont les trois variétés principales sont symbolisées par couvre-chef, pissenlit et passavant. V, Les composés nominaux qui restent en dehors des groupes précédents : ceux formés d'une préposition et d'un nom (aval, contrepoint, entredeux, etc.), ceux formés d'une phrase, qui sont en nombre restreint (mau m'y sert). Le chapitre VI passe en revue les adjectifs composés. Ils sont relativement peu fréquents car, dit l'auteur, la langue n'aime pas exprimer au moyen de l'adjectif un complément de relation et plus particulierement un rapport de possession. Ce sont les formations du type bienheureux, mal-content qui se rencontrent le plus fréquemment. Le chapitre consacré aux composés verbaux est plus court encore. Le seul type de formation qui continue à être vivant est le type tournebouler. Le dernier chapitre montre quelle place importante les composés, comme les mots dérivés, tiennent dans le comique verbal : procédés relativement simples comme l'accumulation des groupes sonores identiques ou le contraste entre éléments incompatibles d'un ensemble, qui relève de procédés plus savants. En particulier les auteurs de farces et de sotties «utilisent la structure plus ou moins effacée des unités lexicales en les désintégrant et en en ranimant les parties, réelles ou présumées ». Avec le goût des écrivains pour les étymologies fantaisistes les résultats obtenus par un tel procédé sont souvent surprenants.

Cet ouvrage présente donc un véritable lexique où les mots sont classés d'après les types de formation, et qu'un Index alphabétique permet de retrouver facilement, puis expliqués tant sur le plan de la forme que sur le plan de la signification. Il permet vraiment, comme le souhaite l'auteur dans son Avant-propos, de mieux connaître la langue et plus spécialement le vocabulaire du théâtre comique pour la période considérée. M<sup>me</sup> Lewicka a consulté et utilisé les meilleures parmi les études parues en ce domaine, mais elle a su sauvegarder son originalité propre et son indépendance de jugement. Il faudrait ajouter à la bibliographie le travail important de M. P. Guiraud, qui reprend et complète les articles du B. S. L. « Structures étymologiques du lexique français ». (Librairie Larousse.) Enfin pour être complet on doit signaler l'appendice qui groupe les additions et corrections au tome premier.

Ainsi les deux volumes forment un ensemble d'une grande richesse et nous sommes reconnaissants à M<sup>me</sup> Lewicka de nous offrir ce beau travail. Il ouvre, de surcroît, d'intéressantes perspectives sur le mécanisme même de la composition en dégageant un certain nombre de combinaisons types et plus encore il pose un jalon important pour une histoire structurale du système linguistique français.

Jean Bourguignon.

Louis Terreaux, Ronsard correcteur de ses Œuvres. Les variantes des Odes et des deux premiers livres des Amours. Publications romanes et françaises, CII. Genève, Librairie Droz, 1968, I vol. de 754 pages.

L'èminent spécialiste du xvie siècle qu'est M. R. Lebègue publiait en 1952 un article intitulé Ronsard au travail. M. L. Terreaux aurait pu mettre ces mêmes mots à la première page de son imposante thèse. Les critiques ont remarqué depuis longtemps combien il était intéressant de pouvoir comparer les états successifs d'une œuvre et regretté en revanche que certains auteurs, comme La Fontaine pour ne citer que lui, ne puissent être surpris dans leur travail d'élaboration. Pour l'érudit qui s'intéresse à ce genre de recherches, Ronsard offre un cas privilégié, « celui d'une même œuvre présentée par son auteur sous des visages divers ». Cette œuvre, en effet, comporte un très grand nombre de variantes qui s'étalent de plus sur les trente années pendant lesquelles Ronsard n'a cessé d'être son propre correcteur.

Un premier travail consistait à inventorier toutes ces variantes et à rassembler tous les exemples analogues avec le contexte nécessaire, travail long et minutieux qui a dû demander une grande patience. Il fallait ensuite les interpréter, c'est-à-dire démêler les vues du correcteur, ce qui, cette fois, était délicat. L'auteur entend présenter les faits de manière objective, il ne se propose pas de juger la valeur des variantes. S'il découvre chez Ronsard le souci de corriger les audaces et le souci de perfectionner sans cesse son langage, il refuse cependant de mettre face à face deux bilans, l'un négatif, l'autre positif. « Le remplacement d'un tour grammatical ou d'un mot déconcertant, d'une figure hardie, par une version plus sage, ne permet pas de conclure automatiquement à une dégradation du texte. De même, les critères de clarté, de propriété des termes, d'expressivité, d'euphonie même peuvent rendre raison des variantes, ils n'impliquent pas nécessairement qu'elles soient d'une qualité littéraire supérieure à la première leçon ». Il fallait enfin les classer, ce qui posait des problèmes épineux, dont quelques-uns « désespérants ». Il était évidemment difficile parfois de décider ce qui avait prévalu dans l'esprit du correcteur, du souci grammatical ou des préoccupations stylistiques et dans d'autres cas les transformations sont dues à des causes différentes mais très intimément mêlées. On peut estimer que l'auteur s'en est tiré d'une manière parfaitement satisfaisante en étudiant : 10 les variantes qui relèvent de la grammaire. Elles sont nombreuses parce que Ronsard d'abord s'intéressait à la grammaire et parce que ensuite il « devait affronter des problèmes grammaticaux que ne connaissent pas les écrivains qui bénéficient d'une langue fixée par l'usage ». Elles montrent que le Vendômois a eu le sentiment que son œuvre risquait de vieillir trop rapidement et peut-être, ajoute très finement M. L. Terreaux, a-t-il pressenti, au moins obscurément, le besoin de « normaliser une langue à la fois archaïque et neuve, diverse en tout cas, trop mobile, exposée de ce fait à être bientôt mal comprise ». En somme, après l'explosion enthousiaste des débuts vient la sagesse de la réflexion. Le chapitre consacré à l'orthographe et à la phonétique n'a malheureusement pu bénéficier du résultat des recherches de Mme N. Catach dans son « Orthographe française à l'époque de la Renaissance », où le rôle de Ronsard en ce domaine est particulièrement mis en valeur. 2º les variantes qui relèvent du vocabulaire. Elles sont les plus intéressantes parce qu'elles permettent de déduire « que la poétique même de Ronsard a évolué sur des points fondamentaux, [car elles] mettent en cause la légitimité d'un langage poétique à part ». Les revendications du poète pour la régénération du vocabulaire de son temps, jugé par lui d'une trop grande pauvreté, sont bien connues : appel au vieux fonds français et aux dialectes ainsi qu'à la néologie. M. L. Terreaux définit avec beaucoup de précision les influences qui se sont exercées sur l'esprit du poète et les limites dans lesquelles elles se

sont exercées. L'examen de ces variantes montre que Ronsard s'est rendu compte que le français ne pouvait admettre, comme le grec avait pu le faire dans des conditions très spéciales, des éléments qui lui étaient trop étrangers. Il a vu que le français littéraire « devait se rapprocher le plus possible de la langue commune en sacrifiant tout ce qui est marginal ou anomal. Prêchant d'exemple, il proscrivit de son œuvre un bon nombre de termes, de valeurs de sens qui lui paraissaient trop spécifiquement poétiques ». A l'égard des figures et en particulier de la métaphore, Ronsard n'a pas été plus libéral. Il a accordé davantage de place à la logique et à la raison qu'à l'imagination, ce qui peut paraître plutôt surprenant. 3º les variantes qui relèvent surtout d'une préoccupation stylistique. Ronsard a travaillé à donner à son style « les qualités fondamentales que la tradition rhétorique impose à toute élocution : clarté et logique, justesse, brillant... » Il s'est mis en chasse contre toute obscurité et toute ambiguïié, il a corrigé les impropriétés et les banalités et a ainsi recherché inlassablement tout ce qui pouvait rehausser l'expression, à laquelle il attache la plus grande importance. 4º les variantes qui relèvent de l'harmonie. L'oreille de Ronsard était très sensible ; on sait que le poète était un fervent de la musique instrumentale (il jouait de la guitare) et vocale. Bien avant les théoriciens des XVIIe et XVIIIe siècles il conseille souvent de consulter l'oreille « souverain juge de la beauté des vers ». Ces corrections montrent le souci qu'il a de l'harmonie quand il élimine les mots ou les tours particulièrement lourds ou disgracieux, le goût qu'il manifeste pour l'euphonie quand il fait disparaître des rencontres fâcheuses de sonorités ou qu'il cherche à satisfaire l'oreille en donnant à sa phrase un rythme plus équilibré, enfin la place qu'il entend accorder à l'expressivité quand il introduit dans son vers des mots dont la sonorité lui paraît particulièrement évocatrice.

Une bibliographie abondante et bien choisie, un index grammatical fort pratique et un index général très détaillé terminent le volume.

M. L. Terreaux s'est bien rendu compte que la lecture d'un tel catalogue aussi lourd que copieux ne serait guère attrayante. Ce livre n'est pas un roman et le lecteur lui demandera autre chose que de l'attrait. Il lui demandera de l'introduire à une connaissance meilleure de Ronsard et des poètes du xvie siècle. Et là il ne sera pas déçu, car il trouvera dans la thèse si solide de M. L. Terreaux un incomparable instrument de travail. Cette étude très précise et très fouillée des variantes permettra de porter sur Ronsard et son œuvre poétique des jugements qui ne seront plus entachés de subjectivisme ou d'approximation, car, comme le dit l'auteur, ces variantes apportent des témoignages précieux sur les dogmes poétiques de Ronsard, qu'elles précisent ou nuancent, de façon plus ou moins accusée.

Jean Bourguignon.

Marie-Christine Deckers, Le vocabulaire de Teilhard de Chardin. Les éléments grecs. Centre de lexicologie française de l'Université catholique de Louvain, 1. Gembloux, Éditions J. Duculot, 1 vol. de XII + 212 pages.

Il est évident que l'œuvre du père Teilhard de Chardin offre un terrain d'élection à qui veut étudier le développement et la diffusion du vocabulaire scientifique au début du xxe siècle. En effet Teilhard, à la fois savant et apôtre, a dû, pour faire passer des idées neuves et être compris et suivi des hommes de science, forger de toutes pièces un vocabulaire neuf. Le fait en soi est banal, et l'on sait que des grammairiens ont tenté, sans

parfaitement réussir, de renouveler le vocabulaire technique de leur spécialité. Mais avec le père Teilhard il s'agit d'une entreprise d'une tout autre envergure, ne serait-ce qu'à cause de l'énorme succès de son œuvre. M<sup>11e</sup> Deckers s'est proposé dans ce travail un double but : montrer d'abord que le père Teilhard a fait appel avant tout à la la-gue grecque et prouver ensuite que sa tentative n'est pas isolée, mais qu'elle s'inscrit dans le mouvement linguistique de notre époque. « Enfin, écrit-elle, dans notre conclusion, nous nous demanderons quelle attitude adopter devant le « néo-français » et sa [au père Teilhard] tendance à user — et abuser? — du recours au grec. Sans rien sacrifier de l'originalité propre à notre auteur, nous élargirons donc suffisamment notre étude... pour esquisser l'évolution concomittante du français » (Introd., p. vi.). Pour son étude, l'auteur a retenu 1 200 mots environ pris dans l'ensemble de l'œuvre du père Teilhard publiée en volumes. Ont été retenus ceux qui ne figurent pas dans le Dictionnaire géneral (H. D. T), dont on sait qu'il est plutôt réticent à l'égard des nouveautés, ou ceux qui s'y trouvent avec une autre acception. Puis, afin de pouvoir établir avec une plus grande certitude les néologismes de Teirhard, l'auteur a consulté le Grand Larousse encyclopédique, publié de 1958 à 1964, ce qui lui a permis de voir parmi les mots retenus ceux qui y figuraient et ceux qui n'y figuraient pas, et, pour compléter son information, elle a depouillé de façon systématique les dictionnaires d'usage et les dictionnaires étymologiques. Restait alors à exploiter le matériel ainsi dégagé. Deux parties dans ce travail de synthèse : formation du vocabulaire et évolution sémantique. Dans la première partie sont traités deux problèmes d'inégale importance : la façon dont Teilhard adapte les éléments grecs au français. Mile Deckers constate que, dans le domaine de la phonétique, Teilhard suit les règles habituelles pour la translitteration des mots grecs, qu'il met davantage de fantaisie dans l'orthographe et que, dans le domaine morpho-sémantique du changement de catégories grammaticales, il s'accorde une certaine liberté. Le second problème, traité dans le chapitre intitulé « Étymologie » concerne, d'une part, les diffèrents éléments empruntés au grec par Teilhard dans son vocabulaire, et d'autre part, l'influence de l'anglais dans certains emprunts de mots ou d'affixes grecs. Nous trouvons là la liste des néologismes, parmi lesquels deux seulement peuvent être attribués avec certitude à Teilhard, l'étude des dérivés au moyen de préfixes et de suffixes grecs, l'étude des composés, intéressante parce que ce procédé, normalement peu productif, est utilisé abondamment par Teilhard, qui apparaît ainsi comme un bon témoin de son développement dans la langue technique. M<sup>11e</sup> Deckers découvre ensuite et prouve que l'anglais a servi de relais entre le grec et le français. La démonstration, appuyée sur des arguments lexicologiques, morpho'ogiques et sémantiques, étayée en outre sur des faits relevant de la biographie, est tout à fait convaincante. Sur les 1 200 mots de l'index Mlle Deckers en a retenu, dans la seconde partie de son mémoire, environ 250 pour leurs particularités sémantiques. C'est ce qu'on appelle quelquesois les néologismes de sens par opposition aux néologismes de forme. Si, parmi ces termes dont le sens a évolué, un certain nombre est enregistré par les dictionnaires, il reste chez Teilhard plus d'une centaine de mots pris dans des sens que les dictionnaires actuels ne mentionnent pas. M<sup>1</sup>le Deckers s'efforce de préciser les causes de ces changements sémantiques, surtout en « situant » dans le temps le vocabulaire de Teilhard et en définissant les conditions sociales dans lesquelles il a vu le jour. Elle tente ensuite une classification des changements de sens en faisant appel aux deux principes definis par M. Ulmann: association par ressemblance et association par contiguïté. Dans l'impossibilité d'étudier tous les glissements sémantiques qu'elle a relevés chez Teilhard, M<sup>1le</sup> Deckers a pris le sage parti de choisir quelques cas concrets de changement de sens susceptibles de lui permettre de dégager les grandes constantes des transpositions de sens chez son auteur. La première étude est conduite selon la méthode structuraliste du champ sémantique : « l'examen de plusieurs termes en fonction d'un schéma d'ensemble » et par rapport au contexte psychique dont ils font parție. C'est le champ sémantique de genèse qui a été retenu pour la démonstration, centrée d'ailleurs autour du mot anthropogénèse, pour lequel M<sup>11e</sup> Deckers découvre quatre sens possibles tous nouveaux. Ce mot, de plus, n'est pas un objet isolé mais « un élément à l'intérieur d'ensembles plus importants ». D'où l'extension de l'étude vers les autres termes en — genèse (noogenèse, centrogenèse, christogenèse) et vers les séries de mots qui appartiennent aux mêmes catégories mentales, celles constituées avec les suffixes sphère et - logie. Ainsi l'aire conceptuelle que représentent les mots de la première série est-elle intégralement recouverte. La seconde étude est conduite suivant la méthode traditionnelle de l'analyse individuelle. Trois termes particulièrement importants chez Teilhard sont ici retenus, ce sont éther, phénomène et oméga.

Dans la conclusion générale, l'auteur pose trois questions : 1º La tendance à puiser dans la langue grecque des racines lexicales est-elle vraiment à rejeter? 2º Un savant peut-il, à l'heure qu'il est, jouer cavalier seul et bouder le langage communément admis? 3º Dans quelle mesure Teilhard rejoint-il une tendance générale du français Jorsqu'il a recourt au grec pour former de nouveaux mots? Questions pertinentes dont voici les réponses, extrêmement nuancées d'ailleurs : 1º Si l'on peut regretter l'introduction dans la langue de mots à physionomie barbare, il reste qu'il est parfaitement po-sible de concilier les intérêts de la science et l'intégrité de la langue. Il est normal que le langage des sciences tende à l'universalité et il n'est pas impossible que chaque communauté puise dans un fond commun comme le grec et adapte ses emprunts à son évolution phonétique propre. Pas d'anathème contre le « jargon des sciences » ! 2º « Un savant peut-il, à notre époque, refuser le langage communément admis dans sa discipline et adopter un vocabulaire personnel, moins entaché, en l'occurence, des défauts qui sévissent?» C'est possible, reconnaît Mlle Deckers. Les ouvrages de vulgarisation d'un Perrin ou d'un Rostand le prouvent et certains exposés de Teilhard lui-même sont d'une grande simplicité alliée à une intense poésie. Mais il lui apparaît indispensable de recourir à un vocabulaire spécialisé quand on quitte le domaine de la vulgarisation pour se faire comprendre des savants. 3º Cette tendance existe en français mais elle est bien moins forte qu'en anglais, et c'est l'influence de l'anglais, où le grec s'est davantage acclimaté, qui explique, en partie au moins, l'ampleur de la dérivation et de la composition chez Teilhard de Chardin. « Par contre, dit Mlle Deckers, dans les emprunts de mots au grec, il n'est guere intervenu, et pour l'évolution des sens, il ne fit que faciliter dans certains cas la tendance qu'a toujours eue Teilhard de prendre le mot dans sa signification primitive, car l'anglais a souvent mieux conservé celle ci que le français ». Il est certain qu'à l'heure actuelle les mots scientifiques, en France comme ailleurs, tendent de plus en plus à pénétrer dans la langue courante, mais ce mouvement est récent. L'extension du vocabulaire scientifique et technique construit sur des racines grecques ne s'est dessinée qu'après la guerre de 39-45. C'est bien avant que Teilhard avait employé ce procédé : en cela il était un précurseur. Le chapitre se termine par un bilan objectif de

l'emploi des éléments grecs chez Teilhard, et après avoir considéré le côté positif et le côté négatif, M<sup>11e</sup> Deckers conclut : « De quel côté penche la balance ? Bien téméraire celui qui en déciderait... Il faut prendre Teilhard comme il est... »

Nous félicitons M<sup>IIe</sup> Deckers de son travail minutieux et intelligent. Les analyses sont menées avec beaucoup d'habileté et de finesse. Les ouvrages de lexicologie et de lexicographie les plus récents ont été utilisés avec beaucoup de discernement et de bonheur. Ce volume inaugure dignement la nouvelle collection dirigée par M. Goose et montre le bon travail qui se fait au Centre de lexicologie de l'Université catholique de Louvain.

Jean Bourguignon.

Harry Jacobsson, L'expression imagée dans Les Thibault de Roger Martin du Gard. Études Romanes de Lund, XVI. C. W. K. Gleerup, Lund, Suède, 1968, 1 vol. de 275 p. « L'étude stylistique d'un procédé ou d'une œuvre demeure encore une entreprise redoutable », écrit M. A. Abbou dans le dernier numéro du Français Moderne (juillet 1969). Son article, écrit à propos de la publication d'une thèse sur les images de Proust, énumère et analyse les exigences auxquelles doit nécessairement se plier toute étude de ce genre. On comprend alors, une fois la lecture achevée, la sévérité de cette affirmation et on en vient à constater qu'aucun des travaux produits jusqu'ici en ce domaine ne satisfont intégralement aux conditions imposées, depuis les deux volumes de Huguet sur les métaphores de Victor Hugo, jusqu'aux thèses de Mlle Lethonen sur Châteaubriand et de l'abbé Lemaire sur saint François de Sales, pourtant exemplaires. M. H. Jacobsson n'a pas reculé devant la difficulté de la tâche et s'est attaqué à « L'expression imagée dans les Thibault de Roger Martin du Gard ». Cette œuvre est loin d'atteindre les dimensions de celle de Châteaubriand ou même de Saint François de Sales, elle est tout de même assez considérable puisqu'elle s'étend sur 1817 pages dans l'édition de la Pléiade, (que M. Jacobsson ramène par des calculs précis à 1 762 pages réelles). De toute façon les difficultés à surmonter sont les mêmes et l'auteur les a bien aperçues. Après avoir écarté pratiquement le recours à la méthode statistique, M. Jacobsson emboîte le pas à M. Ullmann et se propose d'étudier les images d'un triple point de vue : étude de la forme, terme comparé, terme comparant. Cela lui donne la matière de trois chapitres bien traditionnels en ce domaine : Formes des images, Les thèmes principaux des Thibault, Sources des images.

Dans le premier chapitre sont inventoriées d'abord les comparaisons beaucoup plus nombreuses, puis les métaphores. Mais il semble que l'auteur, à côté du mode de présentation de l'image, étudie aussi sa valeur signifiante, par exemple il parle de « l'impression hyperbolique » produite par telle ou telle image, ou bien il écrit : « Ici les comparaisons se font entre des êtres humains et des animaux. Elles ne sont pas flatteuses pour les personnes en question. La nuance péjorative est indéniable ». La forme n'y est pour rien, et nous retrouverons le même genre de commentaire dans le chapitre suivant. Nous pouvons aussi nous demander si nous sommes en présence d'une véritable image dans des phrases comme celles-ci : « Je regarde la vie, les autres, comme si l'univers m'était devenu surprenant, incompréhensible, depuis que je suis rejeté hors de l'avenir », ou bien : « Avec Gise ? répéta-t-elle enfin, comme si les sons avaient mis plusieurs secondes pour arriver jusqu'à elle ». Roger Martin du Gard utilise évidemment

tous les moyens pour introduire comparaisons et métaphores et M. H. Jacobsson en a dressé un catalogue très consciencieux. Le chapitre second étudie l'image en partant du comparé, c'est-à-dire que le terme propre est pris comme point de départ : c'est l'étude des thèmes auxquels l'écrivain applique ses images. L'auteur ne distingue pas très nettement les deux parties différentes qui constituent ce chapitre : il y a d'une part la façon dont les principaux personnages du roman sont caractérisés au moyen de l'image et d'autre part tous les autres thèmes depuis les noms de pays, la nature, la vie sentimentale, la politique, la maison, etc., jusqu'aux notions abstraites. La difficulté était de ne pas multiplier sans raison les catégories de comparés et de placer ceux-ci sous la rubrique convenable. « La neige sur les montagnes » par exemple doit-elle figurer dans le paragraphe consacré à la météorologie ou dans celui qui est réservé à la nature? Le troisième chapitre regroupe les images en partant des domaines auxquels l'écrivain les emprunte. Voici quelques remarques sur ce chapitre. Il est question d'abord de la nature, pourquoi dans le § 8 parler de la navigation? une promenade sur l'eau ne relève pas exactement de la nature. Et pourquoi dans la table des matières, d'ailleurs très détaillée, seul ce mot est-il en caractères gras? « Roger Martin du Gard se sert souvent d'images d'animaux pour désigner des êtres humains d'une façon désagréable. On rencontre trois fois le mot général brute(s)... » Il ne semble pas que pour un francais du xxº siècle ce mot fasse image, le lien avec la bête n'est sûrement plus perçu. Pourquoi ne pas regrouper les images qui relevent de l'architecture, de la peinture et de la musique dans un paragraphe plus général : les arts, d'autant que le paragraphe suivant s'occupe des sciences, et pourquoi le théâtre — qui est un art — est-il rejeté beaucoup plus loin? Tout classement de ce genre est sujet à caution, mais il semble que les divisions soient un peu trop « démultipliées ». Également où mettre certaines expressions figurées sans encourir le reproche d'un rapprochement artificiel, par exemple l'expression « une impatience d'entant » relève-t-elle vraiment des « termes de parenté »?

Le travail qu'a fourni M. H. Jacobsson est considérable et sera très certainement utile, mais on pourrait lui reprocher de manquer d'ambition, pour s'être cantonné dans un classement de fiches. Certes après chacun des « portraits » une synthèse des caractéristiques est tentée, mais elle reste bien timide. Surtout l'auteur n'a pas tiré de conclusions d'ensemble sur l'imagination de Roger Martin du Gard, sur son originalité par rapport à ses contemporains, sur les formes que cette imagination privilégie. Quant à l'analyse de la qualité des images elle laisse trop souvent le lecteur sur sa faim, par exemple : « Une image d'oiseau est appliquée à Jacques. « De l'épaule sa main remonta jusqu'à la nuque, pareille au maigre cou d'un oiseau. » Cette description n'est pas flatteuse », ou encore : « Les prunelles de Jacques sont décrites d'une façon conventionnelle... Sa voix est illustrée d'une manière originale et réaliste ». p. 63 : « Jacques a disparu, et l'on pourrait croire qu'il est mort » commente la phrase : « Gise se refusait à penser à lui comme à un mort ». p. 69. « Thibault travaille comme un bœuf! » commenté par : « il s'agit de la puissance de travail d'Antoine ... » C'est d'ailleurs à peine une image. Il semble que souvent Roger Martin du Gard rajeunisse une image morte par exemple : « Joyeux comme un collégien qui sort de retenue, Antoine courut ... » Il eût été sans doute intéressant d'examiner ces cas. En revanche, pour quelques-unes de ces images l'interprétation proposée prend sa source dans l'analyse du contexte.

Il est bien difficile à une monographie sur l'image d'échapper à un certain nombre de reproches surtout lorsqu'elle n'ose s'aventurer au-delà d'un dénombrement et d'un répertoire des comparés et des comparants. Cependant il faut reconnaître que le travail patient et méticuleux de M. H. Jacobsson ne manque pas de qualités. Il constitue une bonne base de départ pour des études approfondies sur l'œuvre de Roger Martin du Gard.

Jean Bourguignon.

## Nous avons encore reçu:

Karl-Hermann Körner, Die « Aktionsgemeinschaft finites Verb + Infinitiv » im spanischen Formensystem. Vorstudie zu einer Untersuchung der Sprache Pedro Calderón de la Barcas. Hambourg, 1968, 149 pages.

Herwig Krenn, Die sprachwissenschaftliche Frage der Semantik und Funktion erörtert an den Gegebenheiten der consecutio temporum im Italienischen, Frankfurt am Main, 1966, 211 pages.

Nydia G. B. de FERNANDEZ, PEREIRO, Originalidad y sinceridad en la poesia de amor trovadoresca. La Plata, 1968, 189 pages.

Hans Flasche, Die Struktur des Auto Sacramental « los Encantos de la Culpa » von Calderon. Antiker Mythos in christlicher Umprägung, Köln, 1968, 96 pages.

Günter Kahle, Bartolomé de las Casas, Köln, 1968, 48 pages.

Witold MANCZAK, Le développement phonétique des langues romanes et la fréquence, Krakow, 1969, 98 pages.